

Rapport de gestion

La Société Canadian Tire Limitée
Premier trimestre de 2018

1. Préface

1.1 Définitions

Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « Société » désignent tous La Société Canadian Tire Limitée, sur une base consolidée. Le présent document mentionne également les trois secteurs opérationnels à présenter de la Société : le « secteur Détail », le « secteur CT REIT » et le « secteur Services Financiers ».

Les résultats financiers du secteur Détail proviennent des entreprises exploitées par la Société sous les bannières de détail de la Société, soit Canadian Tire, PartSource, la Division pétrolière, Essence+, Mark's, Mark's Work Wearhouse, L'Équipeur, Sport Chek, Sports Experts, Atmosphere, Pro Hockey Life (« PHL »), National Sports, Sports Rousseau et Hockey Experts.

Dans le présent document :

« Canadian Tire » désigne les activités de vente au détail d'articles d'usage courant et de services exercées sous les noms et les marques de commerce Canadian Tire, PartSource et PHL, ainsi que les activités de vente au détail d'essence de la Division pétrolière.

Les « magasins Canadian Tire » et les « postes d'essence Canadian Tire » désignent les magasins et les postes d'essence (qui peuvent comprendre des dépanneurs, des lave-autos et des postes de propane), qui sont exploités sous les noms et les marques de commerce Canadian Tire et Essence+.

« CT REIT » désigne les activités exercées par CT Real Estate Investment Trust et ses filiales, y compris CT REIT Limited Partnership (la « société en commandite CT REIT »).

Les « Services Financiers » désignent les activités exercées par les Services Financiers de la Société et ses filiales, notamment la Banque Canadian Tire (la « BCT » ou la « Banque ») et CTFS Bermuda Ltd. (« CTFS Bermuda »).

« FGL » désigne les activités de détail exercées par FGL Sports Ltée, et les « magasins FGL Sports » y compris les magasins exploités sous les noms et les marques de commerce Sport Chek, Sports Experts, Atmosphere, National Sports, Sports Rousseau et Hockey Experts.

« Bon départ » désigne la Fondation Bon départ de Canadian Tire.

« Mark's » désigne les activités de détail et de commerce de gros commercial exercées par Mark's Work Wearhouse Ltd., et les « magasins Mark's » comprennent les magasins exploités sous les noms et les marques de commerce Mark's, Mark's Work Wearhouse et L'Équipeur.

Les « magasins PartSource » désignent les magasins exploités sous le nom et les marques de commerce PartSource.

La « Division pétrolière » désigne les activités de vente au détail d'essence exercées sous les noms et les marques de commerce Canadian Tire et Essence+.

Certains autres termes employés dans le présent document sont définis la première fois qu'ils sont utilisés.

Le présent document contient des noms commerciaux, des marques de commerce et des marques de service de la Société et d'autres organisations, qui sont toutes la propriété de leur propriétaire respectif. À des fins pratiques, les noms commerciaux, les marques de commerce et les marques de service mentionnés dans ce document ne portent pas les symboles ^{MD} ou ^{MC}.

1.2 Déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des déclarations qui sont de nature prospective et qui peuvent constituer de l'« information prospective » aux termes des lois applicables sur les valeurs mobilières. Les résultats ou les événements réels peuvent diverger sensiblement de ces prévisions ainsi que des déclarations concernant les plans ou les aspirations de la Société qui sont présentés dans le présent rapport de gestion, en raison des incertitudes et des risques inhérents aux entreprises qu'exploite la Société et de la conjoncture économique générale. La Société ne peut garantir que les prévisions en matière de performance financière ou de rendement de l'exploitation ni que les plans et les aspirations financières se concrétiseront vraiment ni, si c'est le cas, qu'elles donneront lieu à une hausse du cours

des actions de la Société. Se reporter à la section 13 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise en garde relative aux déclarations prospectives.

1.3 Examen et approbation par le conseil d'administration

Le conseil d'administration, faisant suite aux recommandations formulées par le comité d'audit, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion le 9 mai 2018.

1.4 Comparaisons relatives au trimestre et à l'exercice contenues dans ce rapport de gestion

À moins d'indication contraire, tous les résultats du premier trimestre de 2018 (période de 13 semaines close le 31 mars 2018) sont comparés aux résultats du premier trimestre de 2017 (période de 13 semaines close le 1^{er} avril 2017).

1.5 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), également désignées par l'appellation principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »). La Société a préparé les états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, au moyen des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

1.6 Estimations et hypothèses comptables

La préparation d'états financiers consolidés intermédiaires résumés conformes aux IFRS exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés intermédiaires résumés, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Se reporter à la section 8.1 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

1.7 Mesures clés de rendement opérationnel et mesures financières additionnelles définies par les PCGR et non définies par les PCGR

La Société a cerné plusieurs mesures clés de rendement opérationnel et mesures financières non définies par les PCGR que la direction estime utiles pour évaluer le rendement de la Société. Cependant, les lecteurs sont prévenus que certaines de ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés.

Les ventes au détail sont l'une des mesures clés de rendement opérationnel et elles font référence à la valeur au point de vente (par exemple, à la caisse enregistreuse) de tous les biens et services vendus aux clients de détail dans les magasins exploités par des marchands associés Canadian Tire (les « marchands »), par des franchisés Mark's et FGL et par des détaillants de la Division pétrolière, ainsi que dans les succursales de toutes les bannières de détail, et des services fournis par les Services résidentiels ainsi que des biens vendus par l'entremise du réseau de ventes en ligne de la Société. Le total de ces ventes au détail ne fait pas partie des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société. La direction est d'avis que les ventes au détail et les données de comparaison d'un exercice à l'autre fournissent des informations utiles aux investisseurs, qui s'attendent à obtenir ces informations et s'y réfèrent en vue d'évaluer la taille et la vitalité financière du réseau de magasins de détail de la Société. Ces mesures servent également d'indication de la solidité de la marque de la Société, ce qui a finalement une incidence sur sa performance financière consolidée. Se reporter à la section 8.3.1 pour plus d'information sur les ventes au détail.

Les produits, qui sont présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société, sont principalement tirés de la vente de biens aux marchands et aux franchisés Mark's et FGL, des ventes d'essence par l'entremise de détaillants de la Division pétrolière, de la vente de marchandises aux clients de détail dans les succursales des bannières Mark's, PartSource et FGL, de la vente de services par les Services résidentiels, de la vente de marchandises aux clients par l'entremise d'une entreprise de commerce interentreprises, et des ventes réalisées par l'entremise du réseau de ventes en ligne de la Société, ainsi que des intérêts, des frais de service, des commissions d'interchange et d'autres frais, et des produits d'assurance vendus aux détenteurs de cartes de crédit dans le secteur Services Financiers, de même que des loyers payés par des locataires tiers dans le secteur CT REIT.

La Société évalue également son rendement en fonction de l'utilisation efficace de ses actifs. Les ventes moyennes par pied carré sont une mesure commune utilisée pour évaluer le rendement des actifs de détail. La comparaison des ventes par pied carré sur plusieurs périodes permet de déterminer si le lancement de nouveaux aménagements de magasins et de stratégies de commercialisation de la Société accroît la productivité des actifs existants. De plus, la direction estime que le rendement du capital investi, analysé sur 12 mois en continu, reflète comment la Société affecte le capital à l'égard d'investissements rentables dans le commerce de détail. Afin de déterminer si le capital investi a été utilisé efficacement, le rendement du capital investi dans les activités de détail peut être comparé au coût du capital de

la Société. Se reporter à la section 8.3.1 pour plus d'information sur le rendement du capital investi dans les activités de détail.

La direction calcule et analyse certaines mesures pour évaluer la taille, la rentabilité et la qualité du total du portefeuille géré de créances des Services Financiers. La croissance du total du portefeuille géré de créances est mesurée par la croissance du nombre moyen de comptes et du solde moyen des comptes. Une mesure clé de la rentabilité que la Société surveille est le rendement du total du portefeuille géré moyen (également appelé le « rendement des créances »). Se reporter à la section 8.3.1 pour la description du rendement des créances.

Des aspirations à l'égard des ventes au détail et du rendement du capital investi dans les activités de détail ont été ajoutées à nos aspirations financières sur trois ans qui prendront fin en 2020. Se reporter à la section 3.1 du présent rapport de gestion pour connaître les aspirations financières, les hypothèses et les risques connexes.

De plus, la Société considère le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ajusté ») et toute variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable comme des mesures efficaces de la rentabilité de la Société sur le plan de l'exploitation. Le BAIIA ajusté est une mesure non définie par les PCGR qui est couramment considérée comme une mesure indirecte des flux de trésorerie d'exploitation, ce qui en fait un indice appréciable du succès de maintes entreprises. Se reporter à la section 8.3.2 qui contient un tableau illustrant la relation entre le BAIIA ajusté consolidé de la Société et la mesure des PCGR la plus semblable.

Lors de l'analyse du rendement opérationnel du secteur CT REIT, la direction complète certaines mesures relatives aux produits et aux charges comptabilisés selon les PCGR en utilisant des mesures non définies par les PCGR. La direction estime que les mesures non définies par les PCGR fournissent des renseignements utiles à la direction et aux investisseurs pour évaluer la performance financière et la situation financière de CT REIT. Ces mesures comprennent les flux de trésorerie liés aux opérations, les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés et le bénéfice d'exploitation net. Se reporter à la section 8.3.2 pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement de ces mesures avec la mesure définie par les PCGR la plus semblable.

1.8 Arrondissement et pourcentages

Des chiffres arrondis sont utilisés tout au long du rapport de gestion. Toutes les variations en pourcentage d'un exercice à l'autre sont calculées au dollar près, sauf pour ce qui est de la présentation du bénéfice par action (le « BPA ») de base et du BPA dilué, pour lesquels les variations d'un exercice à l'autre en pourcentage sont basées sur des montants fractionnés.

2. Aperçu de la Société et de l'industrie

Pour un aperçu de l'entreprise, une présentation complète des secteurs opérationnels Détail, CT REIT et Services Financiers de la Société et une analyse du contexte concurrentiel ayant une incidence sur la Société, se reporter à la section 2 du rapport de gestion pour l'exercice clos le 30 décembre 2017 (le « rapport de gestion de 2017 ») disponible en ligne sur le site de la Société (www.corp.canadiantire.ca/Fr/Investors) et sur SEDAR (www.sedar.com).

3. Aspirations financières et initiatives clés de 2018

La Société Canadian Tire et ses bannières de détail, Canadian Tire, PartSource, PHL, Essence+, Sport Chek, Sports Experts, National Sports, Mark's et L'Équipeur, sont des marques parmi les plus réputées au Canada. La Société compte environ 1 700 magasins physiques, certains des biens numériques parmi les plus visités au Canada et un portefeuille d'articles et de marques maison de classe mondiale. Les activités de détail de la Société sont soutenues et rehaussées par les activités des Services Financiers, par les capacités en immobilier et par CT REIT, ainsi que par l'incidence de la Société dans les communautés locales dans l'ensemble du Canada par l'entremise de Bon départ.

La Société a pour objectif de devenir la marque de détail numéro un au Canada d'ici 2022, du point de vue de ses clients, de ses actionnaires et de ses employés. La priorité de la Société est de servir les clients et les marchés dans l'ensemble du Canada. Elle s'engage à renforcer la relation avec la clientèle et à acquérir de nouveaux clients en misant sur son objectif qui est de préparer les Canadiens pour « les travaux et les loisirs de la vie ici ». La Société exerce ses activités de base à l'égard des catégories Au foyer, À l'atelier, Au jeu, Au volant, des vêtements et des services, et elle continuera de faire évoluer sa gamme unique d'articles, de marques et d'expériences au fil du temps.

Le rôle que joue la Société dans la vie des Canadiens constitue bien sûr son fondement, mais elle continue de transformer l'expérience client et ses façons de faire pour demeurer pertinente, à mesure que le marché du commerce de détail et que les préférences des consommateurs évoluent. Par le passé, les stratégies et les plans de la Société étaient axés sur les bannières de détail individuelles. Dorénavant, la Société fonctionnera selon une approche « Une entreprise, un client », en tirant parti de bannières individuelles solides et d'une plateforme commune de services et de capacités alignées pour servir le client. La Société est d'avis que les bannières et les marques de détail individuelles seront plus fortes ensemble, dans le cadre d'un marché commun axé sur un client commun. En mettant en commun les fonctions, les plateformes, les outils et les données à l'échelle de la Société, toutes les bannières et les marques pourront offrir des expériences uniques, personnalisées et attrayantes. Le lancement du programme Récompenses Triangle, un programme de fidélisation et de cartes de crédit amélioré à l'échelle de l'entreprise est un exemple de la façon dont la Société entretiendra des liens avec les clients existants, fera l'acquisition de nouveaux clients et assurera la promotion de l'intermagasinage entre ses bannières. Le programme de fidélisation renforce l'approche de marché commun de la Société et, au bout du compte, chaque relation client.

3.1 Aspirations financières sur trois ans (2018-2020)

Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

La Société a établi ses aspirations financières pour les exercices 2018 à 2020. La réalisation de ces aspirations contribuera à la hausse constante du rendement global pour les actionnaires au cours des trois prochaines années.

Le tableau suivant présente les aspirations financières et une analyse des hypothèses et risques importants sous-jacents qui pourraient avoir une incidence sur la réalisation des aspirations comme il est présenté dans le tableau ci-dessous. La réalisation de ces aspirations pourrait en outre être touchée par les risques identifiés à la section 12 du rapport de gestion de 2017 de la Société.

1. Croissance des ventes dans les magasins semblables consolidées (excluant la Division pétrolière) de plus de trois pour cent annuellement
<p>Hypothèses importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apport positif des unités commerciales individuelles à la croissance des ventes dans les magasins semblables consolidées • Croissance des ventes favorisée par des assortiments novateurs et une composition optimale des marques maison et des marques nationales • Engagement des clients au moyen de programmes de fidélisation et de cartes de crédit attrayants • Expansion de la clientèle de toutes les bannières grâce à la stratégie « Une entreprise, un client » • Attention soutenue accordée à l'optimisation des promotions et des prix
<p>Risques importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pression sur les prix exercée par l'intensification de la concurrence de la part de joueurs nouveaux et des joueurs existants dans le marché • Perturbation accélérée des concurrents en cybercommerce • Baisse de la croissance économique, de la confiance des consommateurs et des dépenses des ménages • Mise en place de politiques de commerce extérieur défavorables
2. Croissance annuelle moyenne du BPA dilué de plus de dix pour cent sur trois ans
<p>Hypothèses importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'aspiration relative à la croissance des ventes dans les magasins semblables consolidées contribuant à la réalisation de la croissance du BPA • Mise en œuvre réussie des programmes et des initiatives d'efficacité opérationnelle • Croissance continue des créances moyennes brutes et apport positif au bénéfice du secteur Services Financiers • Aucun changement majeur quant au levier financier et à l'approche de répartition du capital de la Société
<p>Risques importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risques associés à l'aspiration relative à la croissance des ventes dans les magasins semblables consolidées décrits ci-dessus • Incidence à court terme sur le BPA des initiatives de répartition du capital de la Société, y compris l'incidence potentielle des initiatives de croissance interne et externe conçues pour favoriser une croissance à long terme • Effets négatifs résultant des prix des marchandises défavorables, des fluctuations des taux de change, des politiques étrangères protectionnistes et des modifications législatives • Conjoncture économique ou conditions réglementaires défavorables ayant une incidence négative sur la croissance des créances moyennes brutes et augmentant la volatilité de la correction de valeur des créances sur cartes de crédit • Apport moindre des gains d'efficacité opérationnelle

3. Rendement du capital investi dans les activités de détail de plus de dix pour cent d'ici 2020

Hypothèses importantes :

- Réalisation des aspirations relatives à la croissance des ventes dans les magasins semblables consolidées et à la croissance annuelle moyenne du BPA dilué
- Gestion prudente du fonds de roulement
- Approche rigoureuse de sélection des projets et des initiatives de croissance qui permettent d'améliorer la productivité des actifs
- Gestion efficace des priorités de répartition du capital de la Société

Risques importants :

- Croissance du bénéfice moins élevée que prévu; se reporter aux risques afférents à l'aspiration relative à la croissance annuelle moyenne du BPA dilué décrits ci-dessus
- Incidence à court terme sur le BPA des initiatives de répartition du capital de la Société, y compris l'incidence potentielle des initiatives de croissance interne et externe conçues pour favoriser une croissance à long terme

3.2 Initiatives clés de 2018

Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

La Société classe ses initiatives de 2018 en cinq domaines d'intérêt et elle estime qu'en mettant en œuvre chacune d'entre elles comme une seule et même entreprise dans l'optique de répondre aux besoins d'un client commun tout au long de sa vie au Canada, elle pourra réaliser aussi bien ses aspirations financières (section 3.1) que son objectif de devenir la marque de détail numéro un au Canada d'ici 2022. La stratégie de la Société visant la réussite relativement à son portefeuille de marques et de produits, à son expérience client et à sa rigueur financière est soutenue par ses stratégies en matière de talents et de plateformes.

Portefeuille de marques et de produits

- En tant que Société fondée sur les marques et sur les articles, continuer de lancer de nouveaux assortiments et catégories d'articles novateurs et améliorés dans l'ensemble des bannières de détail et dans les activités des Services Financiers, de façon à démontrer l'engagement de la Société à préparer les Canadiens pour « les travaux et les loisirs de la vie ici »
- Par l'entremise de la division des marques grand public, renforcer le portefeuille de marques maison à l'interne et en recherchant de façon sélective des acquisitions de marques complémentaires dans des catégories clés

Expérience client

- Continuer à améliorer l'expérience client en magasin et en ligne dans l'ensemble des bannières, afin de permettre aux clients de magasiner comme ils le veulent, quand ils le veulent
- Mettre en œuvre des initiatives afin de continuellement améliorer l'expérience client, en tenant compte de la rétroaction directe des clients (taux de prescription)

Rigueur financière

- Déployer des initiatives de productivité conçues pour accroître les ventes et la rentabilité du réseau de magasins de détail et des biens numériques dans toutes les bannières
- Adopter une approche de fonctionnement comme une seule et même entreprise pour déterminer et mettre en œuvre les occasions d'amélioration de l'efficacité des fonctions de base par l'automatisation et la simplification des processus
- Adopter une approche rigoureuse et équilibrée de répartition du capital

Talents

- Transformer la stratégie en matière de talents de la Société en misant sur le perfectionnement de talents et d'experts clés dans des domaines essentiels et en développant les capacités fondamentales de leadership pour réaliser sa stratégie à long terme
- Continuer à améliorer l'Académie d'apprentissage Triangle pour soutenir le perfectionnement des futurs leaders dans l'ensemble de l'organisation

Plateformes

- Renforcer l'engagement de la Société à l'égard de la durabilité environnementale et de la communauté par l'entremise de Bon départ
- Accroître l'engagement des clients au moyen du lancement d'un programme amélioré de fidélisation et de cartes de crédit connexe à l'échelle de la Société
- Faire évoluer les modèles d'affaires, processus et plateformes technologiques pour soutenir les aspirations financières

Le 9 avril 2018, la Société a annoncé le lancement prévu du programme Récompenses Triangle, une version évoluée du programme de fidélisation Mon Argent Canadian Tire emblématique, et des offres de cartes de crédit connexes. Le programme sera offert aux clients au printemps 2018.

4. Performance financière

4.1 Performance financière consolidée

Éléments non liés à l'exploitation

Les résultats d'exploitation du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent clos le 31 mars 2018 et le 1^{er} avril 2017 ne comprenaient pas d'éléments non liés à l'exploitation importants. La Société n'a donc pas inclus de mesure du bénéfice « normalisé » ni du bénéfice par action dilué « normalisé » dans le présent rapport de gestion.

4.1.1 Résultats financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T1 2018	T1 2017 ¹	Variation
Ventes au détail ²	2 741,6 \$	2 577,2 \$	6,4 %
Produits	2 814,9 \$	2 721,4 \$	3,4 %
Marge brute en dollars	971,8 \$	940,8 \$	3,3 %
Marge brute en pourcentage des produits	34,5 %	34,6 %	(5) pb
Autres (produits)	(17,3) \$	— \$	n. s. ³
Frais de vente, généraux et administratifs	826,6	767,0	7,8 %
Charges financières nettes	30,7	24,8	23,7 %
Bénéfice avant impôt	131,8 \$	149,0 \$	(11,5) %
Impôt sur le résultat	32,7	41,1	(20,5) %
Taux d'imposition effectif	24,8 %	27,6 %	
Bénéfice net	99,1 \$	107,9 \$	(8,1) %
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires de la Société Canadian Tire	78,0 \$	87,5 \$	(10,9) %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	21,1	20,4	3,7 %
	99,1 \$	107,9 \$	(8,1) %
BPA de base	1,18 \$	1,24 \$	(5,2) %
BPA dilué	1,18 \$	1,24 \$	(5,3) %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation :			
De base	66 122 350	70 293 479	n. s. ³
Dilué	66 346 529	70 474 660	n. s. ³

1. Les produits, la marge brute et les frais de vente, généraux et administratifs ont été retraités en raison des ajustements au titre d'IFRS 15. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour plus d'information.

2. Mesure clé de rendement opérationnel. Se reporter à la section 8.3.1 du présent rapport de gestion pour plus d'information.

3. Non significatif.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le tableau suivant présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de la Société. Pour plus d'information, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés de 2017 de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	T1 2018	T1 2017
Services Financiers		
Pourcentage de participations ne donnant pas le contrôle – 20,0 % (2017 – 20,0 %)	13,9 \$	14,1 \$
CT REIT		
Pourcentage de participations ne donnant pas le contrôle – 14,5 % (2017 – 14,8 %)	6,4	5,8
Filiale du secteur Détail		
Pourcentage de participations ne donnant pas le contrôle – 50,0 % (2017 – 50,0 %)	0,8	0,5
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	21,1 \$	20,4 \$

Résultats consolidés du premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

Sommaire des résultats

Comme le bénéfice tiré des activités de détail est relativement faible au premier trimestre, les résultats consolidés ont été marqués par le bénéfice stable du secteur Services Financiers et par une hausse des charges au sein des bannières de détail résultant d'investissements dans des initiatives stratégiques. Le BPA dilué s'est établi à 1,18 \$ pour le trimestre, une baisse de 0,06 \$ par action, ou 5,3 pour cent, ce qui comprend une charge non récurrente liée à la dépréciation accélérée de 16,9 millions de dollars, ou 0,19 \$ par action. La hausse des produits consolidés et le profit de 15,6 millions de dollars à la vente d'un immeuble excédentaire ont été contrebalancés par une baisse de cinq points de base du taux de la marge brute consolidée et par la hausse des frais de vente, généraux et administratifs et des charges financières nettes. Les rachats d'actions effectués dans le cadre du programme de rachat d'actions de la Société et la baisse du taux d'imposition effectif ont eu une incidence positive sur le BPA.

Ventes au détail

Les ventes au détail consolidées ont augmenté de 164,4 millions de dollars, ou 6,4 pour cent, ce qui comprend une hausse de 11,9 pour cent des ventes au détail de la Division pétrolière résultant principalement de l'augmentation des prix de l'essence par litre. En excluant la Division pétrolière, les ventes au détail consolidées ont augmenté de 5,1 pour cent, ce qui reflète la hausse des ventes de toutes les bannières de détail. Se reporter à la section 4.2 pour plus d'information sur les ventes du secteur Détail au cours du trimestre.

Produits

Les produits consolidés ont augmenté de 93,5 millions de dollars, ou 3,4 pour cent, ce qui comprend une augmentation des produits de la Division pétrolière de 51,1 millions résultant principalement de la hausse des prix de l'essence par litre. En excluant la Division pétrolière, les produits consolidés ont augmenté de 1,8 pour cent, principalement en raison de l'augmentation des produits du secteur Services Financiers résultant de la croissance continue des créances, ainsi que de la hausse des produits au sein des bannières FGL et Mark's. Se reporter aux sections 4.2 et 4.4 pour plus d'information sur les produits des secteurs Détail et Services Financiers.

Marge brute

La marge brute consolidée en dollars a augmenté de 31,0 millions de dollars, une hausse de 3,3 pour cent favorisée par l'amélioration du taux de la marge brute chez Canadian Tire, par la hausse des produits chez FGL, Mark's et le secteur Services Financiers, ainsi que par l'apport de la marge de la Division pétrolière. Le taux de la marge brute consolidée a diminué de cinq points de base par rapport à l'exercice précédent en raison de la diminution du taux de la marge brute des Services Financiers et de l'amélioration du taux du secteur Détail. En excluant la Division pétrolière, le taux de la marge brute consolidée a augmenté de 36 points de base, ce qui reflète l'amélioration de la marge brute du secteur Détail, particulièrement celle de Canadian Tire, contrebalancée par la baisse du taux de la marge brute du secteur Services Financiers. Se reporter aux sections 4.2 et 4.4 pour plus d'information sur la marge brute des secteurs Détail et Services Financiers.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs consolidés ont augmenté de 59,6 millions de dollars, ou 7,8 pour cent. La hausse est principalement attribuable au soutien des investissements et des initiatives prévus, comme la croissance des marques maison et des capacités de commerce de détail numériques de la Société, à la hausse de la charge de rémunération variable, aux frais de marketing liés aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2018, à l'augmentation des coûts liés au centre de distribution de Bolton à Caledon, en Ontario (le « centre de distribution de Bolton »), ainsi qu'à la hausse de la dotation à l'amortissement résultant d'une charge non récurrente liée à l'amortissement accéléré de 16,9 millions de dollars. En excluant la charge non récurrente liée à l'amortissement accéléré, la dotation à l'amortissement en pourcentage des produits a diminué de 45 points de base par rapport au premier trimestre de 2017, ce qui respecte la fourchette de 40 à 50 points de base annoncée précédemment.

Autres produits

Les autres produits de 17,3 millions de dollars ont principalement trait au profit de 15,6 millions à la vente d'un immeuble excédentaire.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes consolidées ont augmenté de 5,9 millions de dollars, ou 23,7 pour cent, principalement en raison de la hausse des charges d'intérêts sur la dette à long terme de CT REIT et de la baisse des charges d'intérêts inscrites à l'actif relativement au centre de distribution de Bolton.

Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif a diminué pour s'établir à 24,8 pour cent, comparativement à 27,6 pour cent à l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable aux avantages fiscaux liés à la cession d'un immeuble au cours du trimestre et à la baisse de la charge liée aux options sur actions non déductible. Se reporter à la section 7, Questions fiscales, du présent rapport de gestion pour plus d'information.

4.1.2 Mesures clés de rendement opérationnel consolidées

Les mesures clés de rendement opérationnel n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. Se reporter à la section 8.3.1 du présent rapport de gestion pour consulter les définitions des termes et pour obtenir plus de renseignements sur les mesures de rendement.

(en millions de dollars canadiens)	T1 2018	T1 2017 ¹	Variation
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société Canadian Tire	78,0 \$	87,5 \$	(10,9) %
BAIIA ajusté ²	281,2 \$	284,4 \$	(1,1) %
Frais de vente, généraux et administratifs (excluant la dotation aux amortissements) en pourcentage des produits ³	25,2 %	24,2 %	103 pb
BAIIA ² ajusté en pourcentage des produits	10,0 %	10,5 %	(46) pb

1. Les frais de vente, généraux et administratifs et le BAIIA ajusté en pourcentage des produits ont été retraités en raison des ajustements au titre d'IFRS 15. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour plus d'information.

2. Le BAIIA ajusté est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la section 8.3.2 du présent rapport de gestion pour un rapprochement du BAIIA ajusté et du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société Canadian Tire pour plus d'information à ce sujet.

3. Les frais de vente, généraux et administratifs excluent la dotation aux amortissements d'un montant de 117,0 millions de dollars pour le premier trimestre de 2018 (2017 – 108,9 millions).

Au cours du premier trimestre, les frais de vente, généraux et administratifs (excluant la dotation aux amortissements) en pourcentage des produits ont diminué de 103 points de base par rapport à l'exercice précédent. En excluant la Division pétrolière, les frais de vente, généraux et administratifs (excluant la dotation aux amortissements) en pourcentage des produits ont augmenté de 167 points de base par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse reflète les produits stables et l'investissement prévu pour la réalisation d'initiatives liées au développement des marques et des articles et aux capacités de commerce de détail numériques, les dépenses de marketing et de publicité en soutien aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver et la hausse de la charge de rémunération variable.

Au cours du trimestre, le BAIIA ajusté a baissé de 1,1 pour cent, tandis que le BAIIA ajusté en pourcentage des produits a diminué de 46 points de base. En excluant la Division pétrolière, le BAIIA ajusté en pourcentage des produits a diminué de 36 points de base. En plus de l'incidence de la stabilité des produits et des facteurs d'augmentation des charges mentionnée précédemment, les résultats du trimestre reflètent la première application d'IFRS 9, qui a entraîné une hausse de la correction de valeur des créances sur cartes de crédit additionnelle (se reporter à la section 4.4 pour plus d'information sur les résultats du secteur Services Financiers), ainsi qu'un profit de 15,6 millions de dollars à la vente d'un immeuble excédentaire.

4.1.3 Analyse des tendances saisonnières

Le bénéfice d'exploitation net trimestriel et les produits sont touchés par la nature saisonnière des activités. Le quatrième trimestre génère habituellement l'apport le plus important aux produits et au bénéfice et le premier trimestre, l'apport le moins important. Au premier trimestre, les Services Financiers amènent le plus grand apport au bénéfice consolidé. Le tableau suivant présente la performance financière consolidée de la Société par trimestre pour les deux derniers exercices. La tendance trimestrielle pourrait subir l'incidence des éléments non liés à l'exploitation.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	T1 2018	T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017	T4 2016	T3 2016	T2 2016
Produits ¹	2 814,9 \$	3 915,6 \$	3 265,6 \$	3 374,1 \$	2 721,4 \$	3 641,0 \$	3 128,4 \$	3 352,2 \$
Bénéfice net	99,1	295,4	198,5	217,0	107,9	265,1	197,8	199,0
BPA de base	1,18	4,12	2,59	2,82	1,24	3,47	2,45	2,47
BPA dilué	1,18	4,10	2,59	2,81	1,24	3,46	2,44	2,46

1. Les produits de tous les trimestres de 2017 ont été retraités en raison des ajustements au titre d'IFRS 15. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour plus d'information.

4.2 Rendement du secteur Détail

4.2.1 Résultats financiers du secteur Détail

(en millions de dollars canadiens)

	T1 2018	T1 2017 ¹	Variation
Ventes au détail ²	2 741,6 \$	2 577,2 \$	6,4 %
Produits	2 506,9 \$	2 439,2 \$	2,8 %
Marge brute en dollars	781,3 \$	754,3 \$	3,6 %
Marge brute en pourcentage des produits	31,2 %	30,9 %	24 pb
Autres (produits)	(49,9) \$	(30,9) \$	61,5 %
Frais de vente, généraux et administratifs	814,6	748,4	8,8 %
(Produits financiers nets)	(6,4)	(7,6)	(16,0) %
Bénéfice avant impôt	23,0 \$	44,4 \$	(48,1) %

1. Les produits, la marge brute et les frais de vente, généraux et administratifs ont été retraités en raison des ajustements au titre d'IFRS 15. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour plus d'information.

2. Mesure clé de rendement opérationnel. Se reporter à la section 8.3.1 du présent rapport de gestion pour plus d'information.

4.2.2 Mesures clés de rendement opérationnel du secteur Détail

Les mesures clés de rendement opérationnel n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. Se reporter à la section 8.3.1 du présent rapport de gestion pour consulter les définitions des termes et pour obtenir plus de renseignements sur les mesures de rendement.

(variation en pourcentage d'un exercice à l'autre, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T1 2018	T1 2017 ¹	Variation
Secteur Détail – total			
Croissance des ventes au détail	6,4 %	3,8 %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables consolidées ²	5,2 %	0,3 %	
Produits ³	2 506,9 \$	2 439,2 \$	2,8 %
Rendement du capital investi dans les activités de détail ⁴	8,9 %	8,6 %	
Bénéfice avant impôt	23,0 \$	44,4 \$	(48,1) %
BAIIA ⁵	117,3 \$	126,5 \$	(7,2) %
Secteur Détail – par bannière			
Canadian Tire			
Croissance des ventes au détail ⁶	6,0 %	2,1 %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables ^{2, 6}	5,8 %	0,6 %	
Ventes par pied carré ⁷ (au dollar près)	417 \$	398 \$	4,9 %
Produits ^{3, 8}	1 388,9 \$	1 389,5 \$	— %
FGL			
Croissance des ventes au détail ⁹	2,5 %	(1,7) %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables ^{2, 9}	3,9 %	(3,0) %	
Ventes par pied carré ¹⁰ (au dollar près)	300 \$	298 \$	0,7 %
Produits ³	421,2 \$	408,9 \$	3,0 %
Mark's			
Croissance des ventes au détail ¹¹	3,6 %	5,7 %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables ^{2, 11}	3,4 %	5,4 %	
Ventes par pied carré ¹² (au dollar près)	351 \$	339 \$	3,5 %
Produits ^{3, 13}	233,8 \$	228,3 \$	2,4 %
Division pétrolière			
Croissance du volume des ventes d'essence en litres	0,4 %	0,1 %	
Croissance du volume des ventes d'essence dans les magasins semblables en litres ²	0,3 %	0,5 %	
Croissance des ventes au détail	11,9 %	15,8 %	
Produits ³	459,7 \$	408,6 \$	12,5 %
Marge brute en dollars	43,9 \$	37,8 \$	16,1 %

1. Certains chiffres du premier trimestre de 2017 ont été retraités en raison du transfert des magasins PHL de la bannière FGL à la bannière Canadian Tire, ainsi que des ajustements au titre d'IFRS 15. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour plus d'information sur les ajustements au titre d'IFRS 15.

2. Se reporter à la section 8.3.1 du présent rapport de gestion pour plus d'information sur la croissance des ventes dans les magasins semblables.

3. Les produits présentés pour Canadian Tire, FGL, Mark's et la Division pétrolière comprennent les produits intersectoriels. Le total des produits de Canadian Tire, de FGL, de Mark's et de la Division pétrolière ne correspond donc pas au total des produits du secteur Détail.

4. Le rendement du capital investi dans les activités de détail est calculé sur 12 mois. Se reporter à la section 8.3.1 du présent rapport de gestion pour plus d'information.

5. Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la section 8.3.2 du présent rapport de gestion pour un rapprochement du BAIIA et du bénéfice avant impôt et pour plus d'information.

6. La croissance des ventes au détail comprend les ventes dans les magasins Canadian Tire, PartSource et PHL, ainsi que la composante main-d'œuvre des ventes dans les centres-auto Canadian Tire.

7. Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois et excluent les magasins PartSource. La superficie consacrée à la vente au détail ne comprend pas le centre du jardinage saisonnier extérieur, les postes de travail dans les centres-auto ni la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.

8. Les produits comprennent les produits de Canadian Tire, de PartSource, de PHL et de Franchise Trust.

9. La croissance des ventes au détail comprend les ventes dans les succursales et les magasins franchisés.

10. Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois et comprennent les succursales et les magasins franchisés, ainsi que la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.

11. La croissance des ventes au détail comprend les ventes au détail dans les succursales et les magasins franchisés Mark's, mais exclut les produits tirés des services connexes de retouches et de broderie.

12. Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois et comprennent les ventes dans les succursales et les magasins franchisés et excluent les produits tirés des services connexes. Les ventes par pied carré ne comprennent pas la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.

13. Les produits comprennent les ventes d'articles dans les magasins franchisés Mark's, les ventes au détail dans les succursales de Mark's, les produits tirés des activités de commerce de gros de la division commerciale de Mark's, ainsi que les produits tirés des services connexes de broderie et de retouches.

4.2.3 Aperçu du réseau des bannières de détail

Nombre de magasins et superficie de l'aire de vente	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017	30 décembre 2017
Nombre consolidé de magasins			
Magasins Canadian Tire			
Groupe détail Canadian Tire	501	501	501
Autres ¹	106	106	106
Nombre total de magasins Canadian Tire	607	607	607
Magasins FGL			
Sport Chek	194	197	194
Sports Experts	101	69	102
Atmosphere	67	68	68
Autres	47	84	47
Nombre total de magasins FGL	409	418	411
Magasins Mark's/L'Équipeur ²			
Mark's	337	330	335
L'Équipeur	46	45	45
Mark's Work Warehouse	2	7	6
Nombre total de magasins Mark's/L'Équipeur	385	382	386
Postes d'essence Canadian Tire	298	296	298
Nombre total de magasins³	1 699	1 703	1 702
Superficie de l'aire de vente consolidée⁴ (en millions de pieds carrés)			
Canadian Tire	22,3	21,7	22,3
FGL	7,4	7,4	7,4
Mark's	3,6	3,6	3,6
Total de la superficie de l'aire de vente⁴	33,3	32,7	33,3

1. Les autres bannières de Canadian Tire comprennent PartSource et PHL.

2. Le nombre de magasins reflète les points de vente individuels; ainsi, le nombre total de magasins Canadian Tire et Mark's comprend les magasins occupant le même bâtiment.

3. Le nombre de magasins ne comprend pas les magasins de détail acquis dans le cadre de l'acquisition des droits canadiens de la marque Paderno.

4. La superficie de l'aire de vente exclut les espaces en location dans les dépanneurs de la Division pétrolière.

Résultats du secteur Détail au premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

Sommaire des résultats

Le bénéfice avant impôt a diminué de 21,4 millions de dollars, ou 48,1 pour cent. La croissance des ventes au détail et des ventes dans les magasins semblables a été solide pour toutes les bannières, tandis que la croissance des produits de Canadian Tire est demeurée stable, ce qui a été favorisé par des livraisons particulièrement importantes aux marchands au quatrième trimestre de 2017, ainsi que par le début tardif du printemps. La croissance solide des produits et l'augmentation de la marge brute, ainsi que le profit à la vente d'un immeuble excédentaire ont été contrebalancés par la hausse des frais de vente, généraux et administratifs, y compris la hausse des coûts liés à l'exploitation du centre de distribution de Bolton. Ces facteurs ont donné lieu à un rendement du capital investi dans les activités de détail de 8,9 pour cent contre 9,2 pour cent au quatrième trimestre de 2017.

Ventes au détail

La croissance des ventes au détail a été solide pour toutes les bannières, ce qui a donné lieu à une croissance de 6,4 pour cent des ventes consolidées et de 5,2 pour cent des ventes dans les magasins semblables. Le rendement des ventes reflète les ventes solides dans les catégories d'articles liés à l'hiver, alors que la croissance des articles de printemps a ralenti compte tenu du début tardif du printemps. Les catégories non saisonnières et le succès continu des campagnes promotionnelles ont également contribué à la croissance.

Chez Canadian Tire, les ventes au détail ont augmenté de 6,0 pour cent (ventes dans les magasins semblables en hausse de 5,8 pour cent). Les conditions hivernales favorables en janvier et en février ont favorisé une croissance solide des articles pour l'automobile en raison des ventes importantes de batteries et accessoires. De plus, les ventes d'articles non saisonniers ont augmenté au cours du trimestre, plus particulièrement dans les catégories des appareils pour la cuisine, des produits nettoyants et des batteries de cuisine. Les marques maison, plus particulièrement MOTOMASTER, Paderno et Yardworks, ont continué de contribuer à la croissance des ventes au cours du trimestre. Les programmes promotionnels solides ont également contribué à la croissance, ce qui a permis de compenser le changement au calendrier du programme de rabais sur les ampoules DEL.

Chez FGL, les ventes au détail ont augmenté de 2,5 pour cent (ventes dans les magasins semblables en hausse de 3,9 pour cent) en raison de la croissance solide des catégories des biens non durables pour l'hiver, notamment les vêtements pour l'extérieur, les accessoires et les chaussures, ainsi que les biens durables pour l'hiver, notamment les skis et les planches à neige. Les catégories de chaussures et de vêtements non saisonniers ont également connu une croissance des ventes au cours du trimestre, favorisée par le succès continu de la campagne « Lifestyle ». Ce rendement a été partiellement contrebalancé par le ralentissement des ventes dans les catégories liées au printemps comme l'équipement de golf et les chaussures de sport, ainsi que dans la catégorie des appareils électroniques en raison de la réduction prévue de l'importance accordée à cette catégorie. Les ventes de cybercommerce ont continué à connaître une croissance considérable.

Chez Mark's, les ventes au détail ont augmenté de 3,6 pour cent (ventes dans les magasins semblables en hausse de 3,4 pour cent). L'augmentation des ventes au détail au cours du trimestre a été stimulée par la croissance des ventes de chaussures et de vêtements de travail. Les ventes de cybercommerce ont continué à contribuer à la croissance des ventes.

Les ventes au détail de la Division pétrolière ont augmenté de 11,9 pour cent, principalement en raison d'une hausse des prix de l'essence par litre et des ventes de produits autres que l'essence d'un exercice à l'autre.

Produits

Les produits du secteur Détail ont augmenté de 67,7 millions de dollars, ou 2,8 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. En excluant l'incidence de la Division pétrolière, dont les produits ont augmenté de 12,5 pour cent, les produits du secteur Détail ont augmenté de 0,8 pour cent. Les ventes solides et la croissance des produits de FGL et de Mark's ont été partiellement contrebalancées par une baisse des livraisons d'articles aux marchands Canadian Tire comparativement à la demande forte au trimestre correspondant. Les produits du secteur Détail se comparent également à un rendement des produits exceptionnellement solide à l'exercice précédent, alors que les produits du premier trimestre de 2017 avaient augmenté de 8,5 pour cent par rapport à 2016.

Marge brute

La marge brute en dollars a augmenté de 27,0 millions de dollars, ou 3,6 pour cent, ce qui reflète la hausse des produits et du taux de la marge brute. Le taux de la marge brute a augmenté de 24 points de base. En excluant la Division pétrolière, le taux de la marge brute a augmenté de 74 points de base. La hausse de la marge brute est attribuable à la composition favorable des articles chez Canadian Tire et chez Mark's, ainsi qu'à la baisse du coût des articles, ce qui a été partiellement contrebalancé par la diminution de la marge chez FGL en raison des promotions accrues par rapport à l'exercice précédent.

Autres produits

Les autres produits ont augmenté de 61,5 pour cent, principalement en raison du profit de 15,6 millions de dollars à la vente d'un immeuble excédentaire.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté de 66,2 millions de dollars, ou 8,8 pour cent, principalement en raison des éléments suivants :

- la hausse des coûts liés au personnel, favorisée par la constitution d'équipes afin de prendre en charge la réalisation des investissements prévus dans les initiatives clés de la Société, la croissance de la division des marques grand public et les capacités de commerce de détail numériques, ainsi que la hausse de la charge de rémunération variable;
- la hausse des dépenses de marketing et de publicité relativement aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2018;
- l'augmentation de la dotation à l'amortissement en raison d'une charge non récurrente liée à l'amortissement accéléré, résultant du changement de méthode comptable du mode dégressif au mode linéaire;
- la hausse des charges liées à l'exploitation du centre de distribution de Bolton, qui est entré en service en juillet 2017.

Produits financiers nets

Les produits financiers nets ont diminué de 1,2 million de dollars, principalement en raison de la baisse des charges d'intérêts inscrites à l'actif relativement au centre de distribution de Bolton.

4.2.4 Risques d'entreprise du secteur Détail

Dans le cours normal des activités, le secteur Détail est exposé à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à son rendement opérationnel. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, le risque lié à l'interruption de la chaîne d'approvisionnement, le risque lié à la saisonnalité, le risque environnemental, le risque lié au prix des marchandises, le risque lié à l'obsolescence du marché et le risque lié à l'approvisionnement mondial. Pour une description des risques propres aux activités des unités commerciales, se reporter à la section 7.2.4 du rapport de gestion de 2017 de la Société. Se reporter également à la section 12.2 de ce même rapport pour une analyse d'autres risques à l'échelle de l'industrie et de la Société auxquels nous sommes exposés.

4.3 Rendement du secteur CT REIT

4.3.1 Résultats financiers du secteur CT REIT

(en millions de dollars canadiens)	T1 2018	T1 2017	Variation
Produits tirés des immeubles	116,6 \$	111,1 \$	4,9 %
Charges liées aux immeubles	28,4	26,2	8,5 %
Frais généraux et administratifs	3,2	3,7	(14,4) %
Charges financières nettes	25,8	23,8	8,3 %
Ajustement au titre du (profit) à la juste valeur de marché	(13,3)	(17,9)	(25,8) %
Bénéfice avant impôt	72,5 \$	75,3 \$	(3,7) %

Mesures clés de rendement opérationnel du secteur CT REIT

Les mesures clés de rendement opérationnel n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. Se reporter à la section 8.3.1 du présent rapport de gestion pour consulter les définitions des termes et pour obtenir plus de renseignements sur les mesures de rendement.

(en millions de dollars canadiens)	T1 2018	T1 2017	Variation
Bénéfice d'exploitation net ¹	84,4 \$	79,2 \$	6,6 %
Flux de trésorerie liés aux opérations ¹	59,3	58,1	2,2 %
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés ¹	49,9 \$	47,2 \$	5,7 %

1. Mesures non définies par les PCGR. Se reporter à la section 8.3.2 du présent rapport de gestion pour plus d'information.

Résultats du secteur CT REIT du premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

Sommaire des résultats

Le bénéfice avant impôt a diminué de 2,8 millions de dollars, ou 3,7 pour cent, principalement en raison de la diminution du profit à la juste valeur de marché et des charges d'intérêts accrues, partiellement compensées par la hausse du bénéfice attribuable aux produits générés par des immeubles acquis et par les activités d'intensification réalisées en 2018 et en 2017.

Produits tirés des immeubles

Les produits tirés des immeubles sont composés des loyers de base, des coûts d'exploitation et des recouvrements d'impôt foncier. Les produits tirés des immeubles ont augmenté de 5,5 millions de dollars, ou 4,9 pour cent, principalement en raison de la hausse des loyers de base liés aux immeubles acquis et des activités d'intensification réalisées en 2018 et en 2017.

Des produits tirés des immeubles de 116,6 millions de dollars, une tranche de 105,5 millions a été reçue de la Société. Les produits tirés des immeubles reçus de la Société sont de 2,6 pour cent plus élevés que le montant de 102,8 millions de dollars reçu à l'exercice précédent.

Charges liées aux immeubles

Au cours du trimestre, les charges liées aux immeubles se sont établies à 28,4 millions de dollars, une hausse de 2,2 millions, ou 8,5 pour cent, par rapport à l'exercice précédent, principalement liée à l'acquisition d'immeubles en 2018 et en 2017. La majorité des charges liées aux immeubles étant recouvrables auprès des locataires, CT REIT absorbe ces charges dans le cas des locaux inoccupés. Les charges liées aux immeubles sont principalement constituées de l'impôt foncier, des autres charges d'exploitation recouvrables, des charges liées à la gestion immobilière (y compris l'impartition des services de gestion immobilière conformément à la convention de gestion immobilière entre CT REIT et la Société) et des baux fonciers.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs sont principalement constitués des coûts liés au personnel, des charges liées au statut d'entité ouverte et aux activités courantes et des coûts d'impartition, qui sont essentiellement liés aux services fournis par la Société conformément à la convention de services entre CT REIT et la Société. Les frais généraux et administratifs ont diminué de 14,4 pour cent par rapport à l'exercice précédent en raison de l'ajustement à la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts, partiellement contrebalancé par la hausse de l'effectif et de la composante variable de la rémunération.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes sont principalement constituées des distributions sur les parts de société en commandite de catégorie C détenues par la Société et des intérêts sur les débetures. Les charges financières nettes ont augmenté de 2,0 millions de dollars, principalement en raison de la hausse des charges d'intérêts liées à l'émission de débetures de série E en juin 2017 et de débetures de série F en février 2018. La hausse a été partiellement compensée par le rachat des parts de société en commandite de catégorie C des séries 10 à 15 en mai 2017 et par l'augmentation des charges d'intérêts inscrites à l'actif relativement à des projets d'aménagement en 2018.

Bénéfice d'exploitation net

Le bénéfice d'exploitation net s'est établi à 84,4 millions de dollars, une hausse de 5,2 millions, ou 6,6 pour cent, principalement en raison des acquisitions d'immeubles en cours d'aménagement réalisées en 2018 et en 2017. Le bénéfice d'exploitation net est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la section 8.3.2 pour plus d'information.

Flux de trésorerie liés aux opérations et flux de trésorerie liés aux opérations ajustés

Pour le trimestre, les flux de trésorerie liés aux opérations et les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés se sont établis à 59,3 millions de dollars et à 49,9 millions, respectivement. Les flux de trésorerie liés aux opérations et les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés ont augmenté de 1,2 million de dollars et de 2,7 millions, respectivement, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des acquisitions d'immeubles et d'immeubles en cours d'aménagement réalisées en 2018 et en 2017, partiellement contrebalancées par la hausse des charges d'intérêts. Les

flux de trésorerie liés aux opérations et les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés sont des mesures non définies par les PCGR. Se reporter à la section 8.3.2 pour plus d'information.

4.3.2 Risques d'entreprise du secteur CT REIT

Dans le cours normal des activités, CT REIT est exposée à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à son rendement opérationnel. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, les risques financiers, les risques liés à la propriété d'immeubles et à la location et les risques d'ordre fiscal. Pour une description des risques propres aux activités des unités commerciales, se reporter à la section 7.3.2 du rapport de gestion de 2017 de la Société, et à la section 12.2 de ce même rapport pour une analyse d'autres risques à l'échelle de l'industrie et de la Société auxquels nous sommes exposés. En outre, se reporter à la section 4 de la notice annuelle de CT REIT et à la section 11, Gestion des risques d'entreprise, du rapport de gestion de CT REIT pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui ne sont pas intégrés par renvoi dans le présent rapport de gestion, pour une analyse additionnelle des risques qui ont une incidence sur les activités de CT REIT.

4.4 Rendement du secteur Services Financiers

4.4.1 Résultats financiers du secteur Services Financiers

(en millions de dollars canadiens)	T1 2018	T1 2017	Variation
Produits	305,1 \$	281,0 \$	8,6 %
Marge brute en dollars	174,2	172,2	1,2 %
Marge brute (en pourcentage des produits)	57,1 %	61,3 %	(418) pb
Autres (produits)	(0,1)	(0,1)	37,4 %
Frais de vente, généraux et administratifs	77,4	74,8	3,6 %
(Produits financiers nets)	(0,2)	(0,1)	89,7 %
Bénéfice avant impôt	97,1 \$	97,6 \$	(0,6) %

4.4.2 Mesures clés du rendement opérationnel du secteur Services Financiers

Les mesures clés de rendement opérationnel n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. Se reporter à la section 8.3.1 du présent rapport de gestion pour consulter les définitions des termes et pour obtenir plus de renseignements sur les mesures de rendement.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T1 2018	T1 2017	Variation
Croissance des ventes liées aux cartes de crédit ¹	8,8 %	8,8 %	
Créances moyennes brutes	5 583,1 \$	5 105,2 \$	9,4 %
Produits ² (en pourcentage des créances moyennes brutes)	21,93 %	22,23 %	(30) pb
Nombre moyen de comptes ayant un solde non réglé ³ (en milliers)	1 945	1 837	5,9 %
Solde moyen des comptes ³ (au dollar près)	2 868 \$	2 778 \$	3,3 %
Taux de radiation nette lié aux cartes de crédit ^{2,3}	5,55 %	5,77 %	
Créances sur cartes de crédit en souffrance ^{3,4} (en souffrance depuis deux mois ou plus)	2,72 %	2,71 %	
Taux de la correction de valeur pour pertes de crédit ⁵	12,82 %	2,06 %	
Charges d'exploitation ² (en pourcentage des créances moyennes brutes)	5,78 %	6,01 %	
Rendement des créances ²	7,20 %	7,41 %	

1. La croissance des ventes liées aux cartes de crédit exclut les transferts de solde.

2. Les données sont calculées sur 12 mois.

3. Portefeuille de cartes de crédit seulement.

4. Créances sur cartes de crédit en souffrance depuis plus de 30 jours, en pourcentage du total des créances sur cartes de crédit à la fin de la période.

5. Le taux de la correction de valeur pour pertes de crédit a été calculé en fonction du total du portefeuille géré de créances sur prêts.

Résultats du secteur Services Financiers du premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

Sommaire des résultats

Le bénéfice avant impôt s'est établi à 97,1 millions de dollars, une baisse de 0,5 million, ou 0,6 pour cent, principalement attribuable à l'augmentation des radiations et de la correction de valeur additionnelle et à la hausse des frais de vente, généraux et administratifs, ce qui a contrebalancé la croissance solide des produits de 8,6 pour cent résultant de la hausse des frais de crédit et des commissions d'interchange.

Les créances moyennes brutes ont augmenté de 9,4 pour cent en raison de la hausse du nombre moyen de comptes actifs par rapport à l'exercice précédent et de l'augmentation des soldes moyens par compte. L'augmentation continue du nombre moyen de comptes actifs reflète les résultats positifs des initiatives de la Société visant à stimuler la croissance des créances et l'attention soutenue accordée aux initiatives d'intégration avec les activités de commerce de détail.

Produits

Les produits ont augmenté de 24,1 millions de dollars, ou 8,6 pour cent, en raison de l'augmentation des frais de crédit résultant de la hausse des créances moyennes brutes et de l'augmentation des commissions d'interchange résultant de la vigueur des ventes liées aux cartes de crédit. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une diminution des produits d'intérêts résultant de l'adoption d'IFRS 9, étant donné que les produits d'intérêts sur les comptes dépréciés (phase 3) sont calculés déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour plus d'information sur l'adoption d'IFRS 9.

Marge brute

La marge brute en dollars a augmenté de 1,2 pour cent, le rendement solide des produits ayant été largement compensé par la hausse des radiations brutes et par l'augmentation de la correction de valeur additionnelle des créances sur cartes de crédit résultant de l'augmentation des créances brutes (nécessitant une correction de valeur additionnelle), ainsi que l'adoption récente d'IFRS 9, qui prévoit la comptabilisation plus hâtive des pertes attendues. De plus, à l'exercice précédent, la marge brute a été avantagée par la réduction de la correction de valeur additionnelle résultant d'une durée de recouvrement favorable par rapport au premier trimestre de 2016. Le taux de correction de valeur a augmenté, passant d'environ deux pour cent à 12,82 pour cent, ce qui respecte la fourchette de 11,5 pour cent à 13,5 pour cent annoncée précédemment.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté de 2,6 millions de dollars, ou 3,6 pour cent, principalement en raison de la hausse des frais de marketing visant à stimuler l'acquisition de comptes et des coûts liés aux transactions par carte de crédit.

4.4.3 Risques d'entreprise du secteur Services Financiers

Dans le cours normal des activités, le secteur Services Financiers est exposé à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à son rendement opérationnel. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, le risque de crédit à la consommation, le risque de financement lié à la titrisation, le risque de taux d'intérêt et le risque lié à la réglementation. Pour une description des risques propres aux activités des unités commerciales, se reporter à la section 7.4.3 du rapport de gestion de 2017 de la Société. Se reporter également à la section 12.2 de ce même rapport pour une analyse de la gestion des risques d'entreprise et d'autres risques à l'échelle de l'industrie.

5. Analyse du bilan, liquidités et sources de financement

5.1 Faits saillants du bilan

Certains postes de l'actif, du passif et des capitaux propres de la Société au 31 mars 2018, au 1^{er} avril 2017 et au 30 décembre 2017 sont présentés ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017 ¹	30 décembre 2017 ¹
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	283,3 \$	415,7 \$	437,0 \$
Créances sur prêts	4 937,1	4 985,6	5 613,2
Stocks de marchandises	2 059,9	2 048,1	1 769,8
Impôt sur le résultat à recouvrer	118,1	55,1	48,3
Créances à long terme et autres actifs	717,1	766,6	717,8
Immeubles de placement	390,5	265,5	344,7
Immobilisations corporelles	4 141,6	4 073,1	4 193,3
Impôt différé	210,8	96,7	117,2
Total de l'actif	15 444,5	15 338,4	15 627,0
Passif			
Dette bancaire	19,5 \$	— \$	— \$
Dépôts	1 026,3	970,4	973,9
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	2 157,3	2 018,2	2 230,8
Emprunts à court terme	373,1	204,6	144,6
Emprunts	662,6	714,5	667,1
Tranche courante de la dette à long terme	287,2	669,6	282,3
Dette à long terme	3 315,1	2 652,5	3 122,1
Dépôts à long terme	1 376,0	1 344,1	1 412,9
Total du passif	10 335,2	9 723,3	10 060,9

1. Certains chiffres des périodes correspondantes ont été retraités en raison de l'adoption de nouvelles normes comptables (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés).

L'augmentation d'un exercice à l'autre du total de l'actif de 106,1 millions de dollars est principalement attribuable aux éléments suivants :

- une hausse des immeubles de placement de 125,0 millions de dollars principalement attribuable aux acquisitions par CT REIT d'immeubles occupés par des tiers;
- une augmentation de l'impôt différé de 114,1 millions de dollars résultant principalement de l'adoption d'IFRS 9;
- une hausse des immobilisations corporelles de 68,5 millions de dollars résultant des dépenses d'investissement, notamment l'investissement dans le réseau de commerce de détail et dans les immeubles dont le locataire principal est la Société acquis de tiers par CT REIT, partiellement contrebalancée par une charge non récurrente de 16,9 millions liée à la dépréciation accélérée résultant du changement de mode d'amortissement de la Société;
- une hausse de l'impôt recouvrable de 63,0 millions de dollars résultant principalement de l'augmentation de la correction de valeur des créances sur cartes de crédit liée à l'adoption d'IFRS 9 et de l'augmentation des acomptes provisionnels payés au premier trimestre de 2018;

partiellement contrebalancées par :

- une diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 132,4 millions de dollars ou de 151,9 millions, déduction faite de la dette bancaire (se reporter au Sommaire des flux de trésorerie à la section 5.2 du présent rapport de gestion);
- une diminution des créances à long terme et autres actifs de 49,5 millions de dollars principalement attribuable à la baisse des créances sur prêts octroyées dans le cadre du programme de prêts aux marchands de Franchise Trust, partiellement compensée par la hausse des dérivés de couverture de taux d'intérêt;
- une baisse des créances sur prêts de 48,5 millions de dollars, principalement attribuable à la hausse de la correction de valeur des créances sur cartes de crédit pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 9, partiellement compensée par la hausse des créances brutes favorisée par l'augmentation des comptes actifs et du solde par compte.

L'augmentation d'un exercice à l'autre du total du passif de 611,9 millions de dollars est principalement attribuable aux éléments suivants :

- une hausse nette de la dette (tranche courante et dette à long terme) de 280,2 millions de dollars principalement attribuable à l'émission de billets à terme de série 2017-1 pour un montant de 560 millions par les Services Financiers en juin 2017, à l'émission de débentures de premier rang pour un montant de 175 millions par CT REIT en juin 2017 et à l'émission de débentures de premier rang pour un montant de 200 millions par CT REIT en février 2018, compensées par l'arrivée à échéance de billets de premier rang et subordonnés d'un montant de 634,9 millions en mai et en octobre 2017, et par le remboursement d'emprunts hypothécaires de CT REIT;
- une hausse des emprunts à court terme de 168,5 millions de dollars principalement attribuable au papier commercial émis par Glacier Credit Card Trust (« Glacier » ou « GCCT ») et aux remboursements sur la facilité de crédit de la Société;
- une augmentation des dettes fournisseurs et autres créditeurs de 139,1 millions de dollars principalement attribuable à la hausse de la provision au titre des points de fidélisation de la clientèle et aux paiements devant être effectués en raison du calendrier du congé de Pâques;
- une augmentation nette des dépôts (tranche courante et à long terme) de 87,8 millions de dollars résultant de la hausse des dépôts dans des CPG, partiellement compensée par une baisse du volume de comptes d'épargne à intérêt élevé au sein des Services Financiers;

partiellement compensées par :

- une diminution des emprunts de 51,9 millions de dollars liée aux prêts octroyés dans le cadre du programme de prêts aux marchands de Franchise Trust.

Le total de l'actif a diminué de 182,5 millions de dollars par rapport au 30 décembre 2017, principalement en raison des éléments suivants :

- une baisse des créances sur prêts attribuable à la hausse de la correction de valeur des créances sur cartes de crédit liée à l'adoption d'IFRS 9, combinée aux variations saisonnières du solde des créances;
- une diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire (se reporter au Sommaire des flux de trésorerie à la section 5.2 du présent rapport de gestion);

partiellement compensées par :

- une hausse des stocks de marchandises en raison de la nature saisonnière des activités;
- une augmentation des créances clients et autres débiteurs en raison du calendrier du congé de Pâques, des livraisons accrues aux magasins franchisés et de l'évaluation favorable du portefeuille de contrats de couverture de change;
- une augmentation de l'impôt différé résultant principalement de l'adoption d'IFRS 9;
- une hausse de l'impôt recouvrable principalement attribuable à l'augmentation de la correction de valeur des créances sur cartes de crédit liée à l'adoption d'IFRS 9 et de l'augmentation des acomptes provisionnels payés au premier trimestre de 2018.

Le total du passif a augmenté de 274,3 millions de dollars par rapport au 30 décembre 2017, principalement en raison des éléments suivants :

- une hausse des emprunts à court terme attribuable au papier commercial émis par Glacier;
- une hausse de la dette à long terme en raison de l'émission de débentures de premier rang pour un montant de 200 millions de dollars par CT REIT en février 2018;

partiellement compensées par :

- une diminution des créances clients et autres débiteurs résultant principalement du calendrier du congé de Pâques et des diminutions attribuables à l'échange de cartes-cadeaux;
- une baisse de l'impôt à payer résultant du paiement d'un passif d'impôt au cours du trimestre.

Pour obtenir les détails du bilan, se reporter aux bilans consolidés intermédiaires résumés figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés du premier trimestre de 2018.

5.2 Sommaire des flux de trésorerie

La position de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de la Société, déduction faite de la dette bancaire, s'établissait à 263,8 millions de dollars au 31 mars 2018.

Les flux de trésorerie consolidés intermédiaires résumés de la Société pour les trimestres clos le 31 mars 2018 et le 1^{er} avril 2017 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)	T1 2018	T1 2017	Variation
Flux de trésorerie (affectés aux) activités d'exploitation avant l'élément suivant :	(364,5) \$	(369,7) \$	5,2 \$
Variation des créances sur prêts	108,8	140,1	(31,3)
Flux de trésorerie (affectés aux) activités d'exploitation	(255,7)	(229,6)	(26,1)
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités d'investissement avant les éléments suivants :	(0,4)	1,3	(1,7)
Variation des placements à court terme et à long terme	(15,2)	(23,5)	8,3
Entrées d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(163,6)	(114,1)	(49,5)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placements	15,7	0,3	15,4
Flux de trésorerie (affectés aux) activités d'investissement	(163,5)	(136,0)	(27,5)
Flux de trésorerie (affectés aux) activités de financement avant les éléments suivants :	(75,5)	(48,7)	(26,8)
Variation de la dette à long terme et des emprunts à court terme	420,8	6,2	414,6
Rachat d'actions	(113,9)	(132,2)	18,3
Variation des dépôts	14,6	132,2	(117,6)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	246,0	(42,5)	288,5
Flux de trésorerie (utilisés) au cours de la période	(173,2) \$	(408,1) \$	234,9 \$

Résultats consolidés du premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

Les flux de trésorerie utilisés par la Société au cours du trimestre se sont établis à 173,2 millions de dollars, comparativement à 408,1 millions au premier trimestre de l'exercice précédent. La variation de 234,9 millions de dollars est principalement attribuable aux éléments suivants :

- une augmentation de 414,6 millions de dollars des flux de trésorerie provenant de la dette à long terme et des emprunts à court terme en raison de l'émission de débentures de premier rang non garanties pour un montant de 200 millions par CT REIT en février 2018, ainsi que de la hausse des emprunts à court terme en 2018 attribuable au papier commercial émis par Glacier;
- une diminution des paiements de 18,3 millions de dollars dans le cadre du programme de rachat d'actions de la Société;
- une hausse de 15,4 millions de dollars du produit à la cession d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement résultant principalement de la vente d'un immeuble excédentaire;
- la variation des placements à court terme et à long terme, qui ont diminué de 8,3 millions de dollars, résultant de la baisse des acquisitions de placements à court terme, compensée par l'acquisition de placements à long terme; partiellement contrebalancées par :
 - une diminution des dépôts en 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent;
 - une hausse des entrées d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles de 49,5 millions de dollars principalement attribuable à l'achat d'immeubles de tiers par CT REIT et à l'acquisition des marques de commerce de Sherwood;
 - une baisse des flux de trésorerie provenant des créances sur prêts attribuable à la diminution des remboursements nets des créances sur cartes de crédit par rapport à l'exercice précédent en raison du calendrier du congé de Pâques.

5.3 Gestion du capital

Afin de soutenir son plan de croissance et de réaliser ses initiatives clés, la Société gère son capital de façon active.

5.3.1 Objectifs en matière de gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintien de liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières et de mener à bien ses plans opérationnels et stratégiques;
- maintien de réserves de liquidités saines et d'un bon accès au capital;
- réduction du coût du capital après impôt tout en prenant en considération les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

La conjoncture économique actuelle n'a pas amené la direction à modifier les objectifs de la Société en matière de gestion du capital.

5.3.2 Capital sous gestion

Le capital peut être défini de différentes façons selon l'entreprise et le secteur d'activité ainsi qu'à d'autres fins. La définition du capital de la Société est la même que celle donnée à la note 4 des états financiers consolidés de 2017 de la Société, laquelle inclut la dette de Glacier, mais exclut la dette de Franchise Trust.

La Société surveille sa structure du capital en évaluant le ratio de la dette par rapport au bénéfice et gère le service de sa dette et ses autres obligations fixes en faisant un suivi de ses ratios de couverture des intérêts et autres ratios de couverture, et en prévoyant les liquidités générales. Dans le cadre de ce processus, la direction calcule et surveille les paramètres de la dette nette ajustée consolidée. La section 8.3.2 du présent rapport de gestion présente le rapprochement de la dette nette ajustée de la Société au 31 mars 2018 et des mesures définies par les PCGR.

La Société gère sa structure du capital à long terme de manière à optimiser l'équilibre entre l'efficacité du capital, la souplesse financière et l'atténuation des risques. La direction calcule ses ratios afin de simuler la méthode employée par les agences de notation du crédit et d'autres participants du marché sur une base courante et prospective. Pour évaluer l'efficacité avec laquelle elle gère son capital, la direction surveille ces ratios en fonction des fourchettes cibles.

Aux 31 mars 2018 et 1^{er} avril 2017, la Société était conforme à toutes les clauses restrictives financières établies en vertu de ses ententes d'emprunt existantes. En vertu de ces clauses restrictives, la Société dispose d'une souplesse suffisante pour soutenir la croissance des activités. CT REIT était conforme à toutes les clauses restrictives financières établies en vertu de l'acte de fiducie, de la convention de crédit bancaire et de la déclaration de fiducie aux 31 mars 2018 et 2017. La Société s'est également conformée à toutes les lignes directrices réglementaires concernant le capital établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada et à son processus interne d'évaluation de la suffisance du capital se rapportant aux activités de la BCT, une banque à charte fédérale, et elle respectait toutes les clauses restrictives financières établies en vertu de sa marge de crédit bancaire et de ses facilités d'achat de billets.

5.4 Investissements

5.4.1 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de la Société pour les périodes closes le 31 mars 2018 et le 1^{er} avril 2017 se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	T1 2018	T1 2017
Immobilier	15,4 \$	28,6 \$
Technologies de l'information	18,8	30,8
Autres dépenses d'exploitation	11,2	8,7
Dépenses d'investissement liées à l'exploitation	45,4	68,1
Acquisitions et aménagements de CT REIT, excluant les ventes internes conclues avec la Société ¹	67,8	3,4
Capacité de distribution	0,4	12,1
Total des dépenses d'investissement²	113,6 \$	83,6 \$

1. Les dépenses d'investissement de CT REIT comprennent un montant de 0,5 million de dollars (2017 – 0,1 million) lié à la construction de magasins des bannières Mark's et FGL.

2. Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement et comprennent les acquisitions de logiciels, mais excluent les acquisitions liées à des regroupements d'entreprises, les actifs de propriété intellectuelle et les commissions de location reçues.

Les dépenses d'investissement totales de 2018 ont augmenté de 30 millions de dollars, principalement en raison de la hausse des dépenses liées aux acquisitions par CT REIT. En excluant CT REIT, les dépenses d'investissement ont diminué de 34,4 millions de dollars en raison de la baisse des dépenses liées à l'immobilier et aux initiatives de TI, du moins grand nombre de projets et de mises à niveau par rapport à l'exercice précédent et d'une baisse des dépenses liées à la capacité de distribution, étant donné que le centre de distribution de Bolton est pleinement fonctionnel depuis juillet 2017.

Engagements en capital

La Société avait des engagements d'environ 107,2 millions de dollars au 31 mars 2018 (2017 – 63,3 millions) liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Mise à jour sur les dépenses d'investissement

Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

Dépenses d'investissement liées à l'exploitation

La Société s'attend à ce que ses dépenses d'investissement liées à l'exploitation annuelles de 2018 et ses dépenses d'investissement liées à l'exploitation annuelles moyennes sur trois ans de 2018 à 2020 se situent entre 450 millions de dollars et 500 millions. Les prévisions excluent les dépenses au titre des initiatives liées à l'efficacité opérationnelle pouvant être identifiées.

Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation annuelles et moyennes décrites précédemment ne comprennent pas les dépenses liées à la capacité de distribution, ni le coût des acquisitions d'immeubles de tiers par CT REIT, dans le cadre de sa stratégie de croissance, ni les dépenses d'investissement servant à financer les initiatives futures liées à l'efficacité opérationnelle.

5.5 Liquidités et financement

Puisqu'elle peut accéder à du capital de multiples sources, la Société maintient une solide position de liquidités. La Société, CT REIT et la BCT disposent de diverses sources de financement de rechange afin de s'assurer qu'elles ont accès au niveau de liquidités nécessaire pour réaliser les initiatives clés de la Société.

Papier commercial

En mars 2018, GCCT a augmenté le montant de papier commercial en cours de 200 millions de dollars. Au 31 mars 2018, du papier commercial pour un montant de 290,1 millions de dollars avait été émis.

Marges de crédit bancaire consenties

Au 31 mars 2018, la Société avait un emprunt impayé de 50 millions de dollars en vertu de sa marge de crédit bancaire. Glacier avait des emprunts de moins de 0,1 million de dollars et CT REIT avait des emprunts de 33 millions en vertu de leurs marges de crédit bancaire, ainsi que des lettres de crédit pour un montant de 2,3 millions en cours en vertu de la facilité de crédit bancaire.

Débetures

Le 7 février 2018, CT REIT a émis des débetures non garanties pour un montant en capital total de 200 millions de dollars. Les débetures sont assorties d'un taux d'intérêt nominal de 3,865 pour cent et arrivent à échéance le 7 décembre 2027.

La section 8.5 du rapport de gestion de 2017 de la Société présente des détails additionnels sur les sources de financement et les notations du crédit de la Société, ainsi qu'une description des conditions du marché du crédit.

5.5.1 Obligations contractuelles, garanties et engagements

La Société fait appel à diverses sources afin d'assurer le financement des dépenses d'investissement, des besoins en fonds de roulement, du versement de dividendes et d'autres besoins financiers, comme les remboursements sur la dette et les rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. De plus, la Société a diverses obligations liées aux contrats de location-financement, aux contrats de location simple et aux achats. Se reporter à la section 8.5.1.1 du rapport de gestion de 2017 de la Société pour une description des obligations contractuelles au 30 décembre 2017. Les obligations contractuelles en cours n'ont connu aucun changement important par rapport à celles relevées à la fin de l'exercice, à part celles qui sont décrites dans le présent document. Au 31 mars 2018, la Société était d'avis qu'elle disposait des liquidités suffisantes pour s'acquitter de ses obligations contractuelles.

Dans le cours normal des activités, la Société conclut plusieurs ententes pouvant comporter certaines caractéristiques qui correspondent à la définition d'une garantie et prévoient des engagements d'indemnisation à des contreparties dans le cadre de diverses transactions, qui prévoient que la Société indemnise les contreparties de certains montants et frais engagés. Pour une analyse des garanties et des engagements importants de la Société, se reporter à la note 34 des états financiers consolidés de 2017 de la Société. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit relatif aux garanties et engagements mentionnés ci-dessus est présentée à la note 5 des états financiers consolidés de 2017 de la Société. Les garanties et engagements n'ont connu aucun changement important par rapport à ceux relevés à la fin de l'exercice, à part ceux qui sont décrits dans le présent document.

6. Capitaux propres

6.1 Actions en circulation

(en millions de dollars canadiens)	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017	30 décembre 2017
Autorisées			
3 423 366 actions ordinaires			
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote			
Émises			
3 423 366 actions ordinaires (1 ^{er} avril 2017 – 3 423 366; 30 décembre 2017 – 3 423 366)	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$
62 380 561 actions de catégorie A sans droit de vote (1 ^{er} avril 2017 – 66 391 682; 30 décembre 2017 – 63 066 561)	611,7	641,1	615,5
	611,9 \$	641,3 \$	615,7 \$

Chaque année, la Société effectue une offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX ») qui lui permet de racheter des actions sur le marché libre.

Le 9 novembre 2017, la Société a annoncé son intention de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant de 550 millions de dollars en plus du nombre d'actions requis à des fins d'antidilution, d'ici la fin de 2018. Le 20 février 2018, la TSX a accepté l'avis d'intention de la Société en vue d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour racheter un nombre maximal de 5,9 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote entre le 2 mars 2018 et le 1^{er} mars 2019, ce qui représente environ 9,9 pour cent des actions de catégorie A sans droit de vote émises et en circulation au 14 février 2018. Les rachats seront effectués au moyen de transactions sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou de systèmes de négociation parallèles canadiens, s'ils sont admissibles, au cours du marché des actions de catégorie A sans droit de vote au moment du rachat ou de toute autre façon permise en vertu des règles de la TSX et des lois en valeurs mobilières applicables. Les actions de catégorie A sans droit de vote rachetées par la Société dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités retrouvent le statut d'actions autorisées et non émises. Les détenteurs de titres peuvent obtenir un exemplaire de l'avis sans frais en communiquant avec le secrétaire de la Société.

Le tableau suivant résume les rachats effectués par la Société relativement à l'annonce du 9 novembre 2017.

(en millions de dollars canadiens)

Intention de rachat d'actions annoncée le 9 novembre 2017	550,0 \$
Actions rachetées en 2017 en vertu de l'annonce du 9 novembre 2017	100,0
Actions rachetées du 31 décembre 2017 au 31 mars 2018	116,0 \$
Actions restantes à racheter en 2018 en vertu de l'annonce du 9 novembre 2017	334,0 \$

6.2 Dividendes

La Société a un historique constant en matière d'augmentation de ses dividendes annuels et, le 9 novembre 2017, elle a annoncé une augmentation du ratio de distribution cible à environ 30 pour cent à 40 pour cent du bénéfice normalisé de l'exercice précédent, après avoir tenu compte de la situation de trésorerie et des besoins futurs en liquidités, des conditions des marchés boursiers et des occasions d'investissement à la fin de la période.

Le 9 mai 2018, la Société a déclaré des dividendes payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires au taux de 0,90 \$ par action, payables le 1^{er} septembre 2018 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 31 juillet 2018. Le dividende est considéré comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt.

6.3 Contrats dérivés sur actions

La Société conclut des contrats dérivés sur actions pour compenser partiellement son exposition aux fluctuations des charges liées aux options sur actions et aux régimes d'octroi d'unités d'actions au rendement et d'unités d'actions différées. La Société utilise actuellement des contrats à livrer sur actions à taux variable.

Au cours du trimestre, les contrats livrés sur actions qui couvraient 300 000 options sur actions et unités d'actions au rendement ont été réglés et ont donné lieu à un paiement à la Société d'environ 18,1 millions de dollars. Durant le trimestre, la Société a également conclu des contrats à livrer sur 450 000 actions à taux variable à un prix d'achat moyen pondéré de 171,58 \$ afin de compenser son exposition aux options sur actions et unités d'actions au rendement.

7. Questions fiscales

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il arrive de temps à autre que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

Il n'y a eu aucune modification significative relativement à l'état des vérifications menées par l'administration fiscale, telles qu'elles sont présentées dans la section 10 du rapport de gestion de 2017 de la Société.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a déterminé qu'elle a constitué des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

Pour la période de 13 semaines close le 31 mars 2018, l'impôt sur le résultat s'est établi à 32,7 millions de dollars (2017 – 41,1 millions). Le taux d'imposition effectif pour la période de 13 semaines close le 31 mars 2018 a diminué pour s'établir à 24,8 pour cent (2017 – 27,6 pour cent), principalement en raison de la baisse de la charge liée aux options sur actions non déductible et de la hausse des avantages fiscaux liés aux cessions d'immobilisations au cours de la période.

8. Méthodes et estimations comptables et mesures non définies par les PCGR

8.1 Estimations comptables critiques

La Société estime certains des montants reflétés dans ses états financiers consolidés intermédiaires résumés en se servant de modèles financiers détaillés qui sont fondés sur des résultats antérieurs, des tendances actuelles et d'autres hypothèses qui sont censées être raisonnables. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La direction est d'avis que les estimations et les méthodes comptables présentées en détail aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés de 2017 de la Société n'exigent pas que la direction formule des hypothèses sur des questions comportant un degré élevé d'incertitude. Par conséquent, aucune de ces estimations n'est considérée comme une « estimation comptable critique » telle qu'elle est définie dans l'Annexe 51-102A1 publiée par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, à l'exception des éléments présentés ci-après.

De l'avis de la Société, la correction de valeur pour perte de valeur des créances relative aux créances des Services Financiers est considérée comme une « estimation comptable critique ». Les normes comptables relatives à la correction de valeur pour perte de valeur des créances ont changé à compter de l'exercice 2018 de la Société; se reporter à la section 8.2 pour plus d'information. L'estimation par la Société de la correction de valeur des créances sur cartes de crédit repose sur un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues qui a recours à l'analyse des données historiques et à l'expérience en matière de défaillance ou de défaut de paiement pour estimer le montant des prêts qui pourrait faire l'objet de défaillances par suite d'événements passés ou futurs, compte tenu de certains ajustements se rapportant à toute autre circonstance pertinente susceptible d'influer sur la recouvrabilité de ces créances sur prêts. L'évaluation de la réduction de valeur des prêts tient compte de la présence d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la création des prêts et de l'intégration d'informations prospectives dans l'évaluation des pertes de crédit attendues. Les taux de défaillance, les taux de perte et l'échelonnement prévu des recouvrements futurs sont comparés périodiquement aux résultats réels afin de s'assurer qu'ils demeurent appropriés.

8.1.1 Changement d'estimations comptables

Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2018, la Société a changé son mode d'amortissement pour le mode linéaire pour tous les actifs amortissables qui étaient auparavant amortis selon le mode dégressif. La Société estime que le mode d'amortissement linéaire reflète mieux le rythme de consommation des avantages économiques des actifs. Conformément aux IFRS, ce changement sera considéré comme un changement d'estimation comptable, de sorte qu'il sera comptabilisé de façon prospective. Ce changement a donné lieu à une charge non récurrente (en raison de l'amortissement accéléré) de 16,9 millions de dollars au premier trimestre de 2018. De plus, en vertu du mode linéaire, la Société s'attend à ce que le ratio servant à déterminer la dotation à l'amortissement annuelle en tant que pourcentage des produits consolidés diminue d'environ 40 à 50 points de base. Le ratio pourrait également varier en raison de divers facteurs, notamment le calendrier et les types d'actifs mis en service ou hors service, et les fluctuations des dépenses d'investissement et des produits.

8.2 Changements de méthodes comptables

Normes, modifications et interprétations publiées et adoptées

Au cours du trimestre, la Société a adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») et les modifications corrélatives à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. La Société a également adopté par anticipation les modifications à IFRS 9. Comme le permet la disposition transitoire d'IFRS 9, la Société a choisi de ne pas retraiter les chiffres correspondants. La Société a également adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients*, ainsi que les modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour plus d'information sur ces changements.

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées et elles devraient avoir une incidence sur la Société, mais elles ne sont pas en vigueur pour l'exercice clos le 29 décembre 2018 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers intermédiaires.

Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

Contrats de location

En janvier 2016, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui remplacera IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 »), ainsi que les interprétations connexes. IFRS 16 prévoit un modèle comptable unique pour les preneurs qui exige la comptabilisation des actifs et des passifs à l'égard de tous les contrats de location, à moins que la durée du contrat soit de 12 mois ou moins, ou que l'actif sous-jacent ait une faible valeur. IFRS 16 maintient essentiellement la comptabilisation par le bailleur prévue par IAS 17, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. IFRS 16 devrait avoir une incidence importante sur les bilans consolidés de la Société, avec l'ajout des obligations locatives et des actifs au titre des droits d'utilisation, et sur les états consolidés du résultat net, avec le changement du calendrier de comptabilisation des charges. IFRS 16 changera la présentation des flux de trésorerie liés aux contrats de location dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société, mais n'entraîne pas de différence dans les montants de trésorerie transférés entre les parties d'un contrat de location. IFRS 16 sera appliqué pour l'exercice 2019. La Société procède actuellement à la mise à niveau de son système de comptabilité et à la mise en œuvre de processus et de contrôles internes pour permettre l'application d'IFRS 16 en 2019.

Améliorations annuelles 2015-2017

En décembre 2017, l'IASB a publié des modifications à quatre normes, soit IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, IFRS 11, *Partenariats*, IAS 12, *Impôts sur le résultat* et IAS 23, *Coûts d'emprunt*. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de ces modifications.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit un nouveau modèle de comptabilisation des obligations au titre des contrats d'assurance, des produits tirés des primes et des charges liées aux réclamations. IFRS 17 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de cette norme.

Avantages postérieurs à l'emploi

En février 2018, l'IASB a publié *Modification, réduction ou liquidation de régime (modifications à IAS 19)*. Lorsqu'un changement (modification, réduction ou liquidation) est apporté à un régime, IAS 19 exige qu'une entreprise réévalue son passif ou son actif net au titre des prestations définies. Les modifications exigent qu'une entreprise utilise les hypothèses mises à jour à la suite de cette réévaluation afin de déterminer le coût des services rendus et l'intérêt net pour le reste de la période de présentation de l'information après le changement apporté au régime. Les modifications clarifient en outre l'effet de la modification, de la réduction ou de la liquidation du régime sur les exigences relatives au plafond de l'actif. Ces modifications entreront en vigueur pour les modifications, les réductions ou les liquidations de régime ayant lieu à compter du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de ces modifications.

8.3 Mesures clés de rendement opérationnel et mesures financières non définies par les PCGR

La Société utilise certaines mesures clés de rendement opérationnel et mesures financières non définies par les PCGR et elle estime que celles-ci fournissent des renseignements utiles à la direction et aux investisseurs pour évaluer la performance financière et la situation financière de la Société, pour les raisons suivantes.

Certaines de ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR; elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures présentées par d'autres sociétés ouvertes sous des intitulés semblables. Elles ne doivent pas être considérées en remplacement des autres mesures financières définies conformément aux PCGR.

8.3.1 Mesures clés de rendement opérationnel

Ventes au détail

Les ventes au détail font référence à la valeur au point de vente de tous les biens et services vendus aux clients de détail dans les magasins exploités par des marchands, les franchisés Mark's et FGL, les détaillants de la Division pétrolière et dans les succursales de toutes les bannières, et des services fournis dans le cadre de l'offre des Services résidentiels ainsi que des biens vendus par l'entremise des réseaux de vente en ligne de la Société. Le total de ces ventes au détail ne fait pas partie des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société. Les ventes au détail du secteur Détail ont été incluses à titre d'une des aspirations financières de la Société. Les ventes des bannières du secteur Détail sont décrites dans les notes de bas de page du tableau figurant à la section 4.2.2 du présent rapport de gestion.

La direction est d'avis que les ventes au détail et les données de comparaison d'un exercice à l'autre fournissent des informations utiles aux investisseurs, qui s'attendent à obtenir ces informations et s'y réfèrent en vue d'évaluer la taille et la vitalité financière du réseau de magasins de détail de la Société. Ces mesures servent également d'indication de la solidité de la marque de la Société, ce qui a finalement une incidence sur sa performance financière consolidée.

Les produits, qui sont présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société, sont principalement tirés de la vente de biens aux marchands et aux franchisés Mark's et FGL, des ventes d'essence par l'entremise de détaillants de la Division pétrolière, de la vente de marchandises aux clients de détail dans les succursales des bannières Mark's, PartSource et FGL, de la vente de services par les Services résidentiels, de la vente de marchandises aux clients par l'entremise d'une entreprise de commerce interentreprises, et des ventes réalisées par l'entremise du réseau de ventes en ligne de la Société, ainsi que des intérêts, des frais de service, des commissions d'interchange et d'autres frais, et des produits d'assurance vendus aux détenteurs de cartes de crédit dans le secteur Services Financiers, de même que des loyers payés par des locataires tiers dans le secteur CT REIT.

Ventes dans les magasins semblables

Les ventes dans les magasins semblables sont une mesure qu'utilise la direction, et la mesure la plus communément utilisée dans le secteur du commerce de détail, pour déterminer la croissance des ventes générées par le réseau de magasins existants et éliminer l'incidence de l'ouverture et de la fermeture de magasins au cours de la période. En ce qui concerne les magasins Canadian Tire, le calcul ne prend pas en compte les magasins qui ont été rénovés, remplacés ou agrandis et pour lesquels la variation de la superficie dépasse 25 pour cent de la superficie du magasin initial, mais comprend les ventes dans tous les magasins ouverts depuis au moins un an et une semaine et les ventes de cybercommerce. Pour ce qui est de Mark's et de FGL, les ventes dans les magasins semblables comprennent les ventes dans tous les magasins ouverts depuis au moins le début du mois correspondant de l'exercice précédent et les ventes de cybercommerce. La Société examine également les ventes dans les magasins semblables consolidées, qui comprennent les ventes dans les magasins semblables de Canadian Tire (incluant PartSource), de FGL et de Mark's, mais excluent les ventes dans les magasins semblables de la Division pétrolière. Les ventes dans les magasins semblables et la croissance des ventes au détail de Canadian Tire, de Mark's et de FGL sont décrites plus en détail à la section 4.2.2 du présent rapport de gestion.

Ventes par pied carré

La direction et les investisseurs ont recours à la comparaison des ventes par pied carré sur plusieurs périodes afin de déterminer si le lancement de nouveaux aménagements de magasins et de stratégies de commercialisation de la Société rend plus productive l'utilisation des actifs existants. Les ventes par pied carré de Canadian Tire, de Mark's et de FGL sont décrites à la section 4.2.2 du présent rapport de gestion.

Rendement du capital investi dans les activités de détail

La Société estime que le rendement du capital investi dans les activités de détail est utile pour évaluer le rendement du capital investi dans ses actifs de détail. Le rendement du capital investi dans les activités de détail est calculé en divisant le bénéfice tiré des activités de détail sur 12 mois par le capital moyen investi. Le bénéfice tiré des activités de détail est défini comme étant le bénéfice après impôt du secteur Détail, excluant les charges d'intérêts, le bénéfice intersectoriel, les paiements minimaux au titre de la location et les participations ne donnant pas le contrôle. Le capital investi moyen est défini comme étant le total des actifs du secteur Détail, incluant les contrats de location simple inscrits à l'actif en fonction d'un facteur de huit, moins les passifs courants et les soldes intersectoriels du secteur Détail pour l'exercice considéré et l'exercice précédent. Une aspiration à l'égard du rendement du capital investi du secteur Détail sur trois ans a été incluse dans les aspirations financières de la Société.

Rendement des créances

Le rendement des créances est utilisé par la direction pour évaluer la rentabilité de l'ensemble du portefeuille de créances des Services Financiers. Le rendement des créances est calculé au moyen de la division du bénéfice avant impôt et des profits/pertes à la cession d'immobilisations corporelles par le total du portefeuille géré moyen sur 12 mois.

8.3.2 Mesures financières non définies par les PCGR

BAIIA ajusté

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice consolidé avant impôt, charges financières nettes, amortissements et variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable, ou le BAIIA ajusté, avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société Canadian Tire, qui est une mesure définie par les PCGR présentée dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les périodes closes le 31 mars 2018 et le 1^{er} avril 2017. La direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure supplémentaire pour évaluer le rendement de ses activités courantes et sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, y compris les dépenses d'investissement de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	T1 2018	T1 2017
BAIIA ajusté	281,2 \$	284,4 \$
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	—	—
BAIIA	281,2 \$	284,4 \$
Moins :		
Amortissements ¹	118,7	110,6
Charges financières nettes	30,7	24,8
Bénéfice avant impôt	131,8 \$	149,0 \$
Impôt sur le résultat	32,7	41,1
Taux d'imposition effectif	24,8 %	27,6 %
Bénéfice net	99,1 \$	107,9 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	21,1	20,4
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société Canadian Tire	78,0 \$	87,5 \$

1. Comprennent un montant présenté dans les coûts des activités génératrices de produits de 1,7 million de dollars au trimestre considéré (2017 – 1,7 million).

BAIIA du secteur Détail

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt, charges financières nettes et amortissements, ou le BAIIA, du secteur Détail avec le bénéfice avant impôt, qui est une mesure supplémentaire définie par les PCGR présentée dans les notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les périodes closes le 31 mars 2018 et le 1^{er} avril 2017.

(en millions de dollars canadiens)	T1 2018	T1 2017
BAIIA	117,3 \$	126,5 \$
Moins :		
Amortissements ¹	100,7	89,7
(Produits financiers nets)	(6,4)	(7,6)
Bénéfice avant impôt	23,0 \$	44,4 \$

1. Comprennent un montant présenté dans les coûts des activités génératrices de produits de 1,7 million de dollars au trimestre considéré (2017 – 1,7 million).

Dettes nettes ajustées

Les tableaux suivants présentent un rapprochement de la dette nette ajustée avec les mesures définies par les PCGR. La Société est d'avis que la dette nette ajustée est pertinente pour évaluer le montant du levier financier utilisé.

La Société calcule la dette comme la somme de la dette à court terme et de la dette à long terme, des dépôts à court et à long terme et de certains autres emprunts à court terme. La Société calcule la dette ajustée comme la dette moins la dette intersociétés et les actifs liquides.

Au 31 mars 2018 (en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	CT REIT	Services Financiers
Dettes nettes consolidées				
Dettes bancaires	19,5 \$	19,5 \$	— \$	— \$
Dépôts à court terme	1 026,3	—	—	1 026,3
Dépôts à long terme	1 376,0	—	—	1 376,0
Emprunts à court terme	373,1	49,9	33,0	290,2
Tranche courante de la dette à long terme	287,2	15,4	6,8	265,0
Dettes à long terme	3 315,1	653,1	1 104,8	1 557,2
Dettes	6 397,2	737,9	1 144,6	4 514,7
Actifs liquides ¹	(594,9)	(104,7)	(12,3)	(477,9)
Dettes (trésorerie) nettes	5 802,3	633,2	1 132,3	4 036,8
Dettes intersociétés	—	(1 590,6)	1 451,6	139,0
Dettes (trésorerie) nettes ajustées	5 802,3 \$	(957,4) \$	2 583,9 \$	4 175,8 \$

1. Les actifs liquides comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les placements à long terme.

Au 1 ^{er} avril 2017 (en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	CT REIT	Services Financiers
Dettes nettes consolidées				
Dettes bancaires	— \$	— \$	— \$	— \$
Dépôts à court terme	970,4	—	—	970,4
Dépôts à long terme	1 344,1	—	—	1 344,1
Emprunts à court terme	204,6	—	114,8	89,8
Tranche courante de la dette à long terme	669,6	16,5	17,8	635,3
Dettes à long terme	2 652,5	651,9	739,5	1 261,1
Dettes	5 841,2	668,4	872,1	4 300,7
Actifs liquides ¹	(731,8)	(297,0)	(11,5)	(423,3)
Dettes (trésorerie) nettes	5 109,4	371,4	860,6	3 877,4
Dettes intersociétés	—	(1 579,7)	1 522,0	57,7
Dettes (trésorerie) nettes ajustées	5 109,4 \$	(1 208,3) \$	2 382,6 \$	3 935,1 \$

1. Les actifs liquides comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les placements à long terme.

Mesures financières de CT REIT non définies par les PCGR

Bénéfice d'exploitation net

Le bénéfice d'exploitation net s'entend des produits locatifs ayant un effet de trésorerie tirés des immeubles de placement moins les charges d'exploitation liées aux immeubles. Le bénéfice d'exploitation net est utilisé comme un indicateur clé du rendement, puisqu'il s'agit d'une mesure des activités d'exploitation des biens immobiliers sur laquelle la direction exerce un contrôle.

CT REIT évalue son rendement en comparant le rendement du portefeuille, ajusté pour tenir compte de l'incidence des éléments non liés à l'exploitation et des acquisitions au cours de l'exercice en cours.

Le tableau suivant présente le lien entre le bénéfice d'exploitation net et les produits tirés des immeubles ainsi que les charges liées aux immeubles, calculés conformément aux PCGR, tels qu'ils sont présentés dans les états consolidés du résultat et du résultat global de CT REIT.

(en millions de dollars canadiens)	T1 2018	T1 2017
Produits tirés des immeubles	116,6 \$	111,1 \$
Moins :		
Charges liées aux immeubles	28,4	26,2
Ajustement des produits locatifs comptabilisés de façon linéaire	3,8	5,7
Bénéfice d'exploitation net	84,4 \$	79,2 \$

Flux de trésorerie liés aux opérations et flux de trésorerie liés aux opérations ajustés

CT REIT calcule ses flux de trésorerie liés aux opérations et ses flux de trésorerie liés aux opérations ajustés conformément au livre blanc de l'Association des biens immobiliers du Canada sur les flux de trésorerie liés aux opérations et les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés pour les IFRS, qui a été publié en février 2017. Les flux de trésorerie liés aux opérations et les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés ne devraient pas être considérés comme des mesures de substitution au bénéfice net ou aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation calculés conformément aux IFRS.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations fournissent une mesure du rendement opérationnel qui, dans le cadre d'une comparaison d'une période à l'autre, illustre l'incidence sur l'exploitation des tendances en matière de taux d'occupation, de taux de location, de charges d'exploitation et d'impôts fonciers, des activités d'acquisition et des charges d'intérêts, et offrent une perspective à l'égard de la performance financière que ne révèle pas nécessairement le bénéfice net établi conformément aux IFRS. Les flux de trésorerie liés aux opérations ajoutent des éléments au bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation, comme les ajustements à la juste valeur. Cependant, les flux de trésorerie liés aux opérations comprennent les produits sans effet sur la trésorerie relatifs à la comptabilisation des produits locatifs calculés de façon linéaire et ne présentent aucune déduction au titre des dépenses d'investissement récurrentes nécessaires au maintien des flux de rentrées existants.

Les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés sont une mesure supplémentaire du bénéfice économique récurrent utilisée dans le secteur immobilier pour évaluer la capacité de distribution d'une entité. CT REIT calcule les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés en ajustant le bénéfice net en fonction de tous les ajustements utilisés pour calculer les flux de trésorerie liés aux opérations, ainsi que des ajustements pour tenir compte d'éléments des produits et des charges sans effet sur la trésorerie comme l'amortissement des produits locatifs comptabilisés de façon linéaire. Le bénéfice net est également ajusté au moyen d'une réserve servant à préserver la capacité de production nécessaire au maintien de l'infrastructure des immeubles et des produits tirés des immeubles, de même que des coûts de location directs. Les dépenses d'investissement liées aux immeubles ne sont pas engagées uniformément au cours de l'exercice ni d'un exercice à l'autre. Les réserves au titre des dépenses d'investissement dont on tient compte dans le calcul des flux de trésorerie liés aux opérations ajustés visent à refléter un niveau de dépenses annuelles moyen.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt, tel qu'il est présenté dans les états consolidés du résultat et du résultat global de CT REIT, et des flux de trésorerie liés aux opérations et des flux de trésorerie liés aux opérations ajustés.

(en millions de dollars canadiens)	T1 2018	T1 2017
Bénéfice avant impôt	72,5 \$	75,3 \$
Ajustement au titre du (profit) à la juste valeur de marché	(13,3)	(17,9)
Impôt différé	0,6	0,6
Juste valeur des attributions de titres de capitaux propres	(0,5)	0,1
Flux de trésorerie liés aux opérations	59,3	58,1
Ajustement des produits locatifs tirés des immeubles comptabilisés de façon linéaire	(3,8)	(5,7)
Réserve au titre des dépenses d'investissement	(5,6)	(5,2)
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés	49,9 \$	47,2 \$

9. Gestion des risques d'entreprise

La Société suit une approche stratégique à l'égard de la gestion des risques en accord avec son programme de gestion des risques d'entreprise (le « programme de GRE ») afin de préserver et d'accroître la valeur pour les actionnaires. Le programme de GRE de la Société permet l'identification, la quantification et le suivi des risques, l'élaboration des capacités de présentation de l'information à cet égard, ainsi que l'intégration de ces capacités dans les processus de gestion.

Le programme de GRE est décrit en détail à la section 12 du rapport de gestion de 2017 de la Société.

La Société continue d'enrichir son programme de GRE dans le cours normal des activités, en se concentrant sur les risques clés liés à la stratégie de la Société et à l'exécution de celle-ci, ainsi que sur l'élaboration continue des processus et des outils sous-jacents soutenant le programme.

10. Contrôles et procédures

Les renseignements détaillés sur les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière sont présentés à la section 13 du rapport de gestion de 2017 de la Société.

Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, il n'y a eu aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

11. Responsabilité sociale et environnementale

11.1 Aperçu

La Société intègre des pratiques commerciales responsables et durables dans ses valeurs, ses activités et sa stratégie. Les prochaines sections présentent des renseignements sur des initiatives, des politiques et des programmes sociaux et environnementaux sélectionnés relatifs aux activités commerciales de la Société.

11.2 Responsabilité sociale : philanthropie d'entreprise

La Société soutient diverses causes sociales, mais la principale bénéficiaire est la Fondation Bon départ de Canadian Tire. Cette organisation caritative indépendante se consacre à aider financièrement les familles en difficulté financière dans les communautés du Canada par le financement des coûts associés à la participation des enfants à des sports organisés et à des activités physiques. Veuillez consulter le site de Bon départ pour plus d'information : <http://bondepart.canadiantire.ca/>.

11.3 Responsabilité sociale : soutien à la communauté

La Société a toujours eu à cœur d'aider les Canadiens à profiter de la vie au Canada. Les entreprises de la famille Canadian Tire sont fières de soutenir des initiatives locales au moyen d'un soutien communautaire et organisationnel, comme le sport amateur, les programmes de prévention des blessures et le secours en cas de catastrophe.

11.4 Responsabilité sociale : pratiques responsables en matière d'approvisionnement

La Société Canadian Tire est l'une des sociétés les plus dignes de confiance au Canada, et afin de maintenir et de renforcer cette confiance, nous exploitons des programmes d'approvisionnement responsable en vertu desquels nos employés, nos fournisseurs et les autres participants de notre chaîne d'approvisionnement doivent agir conformément à nos codes de conduite. Pour plus d'information sur les politiques et les activités de la Société en matière d'approvisionnement responsable, veuillez consulter le site de la Société à l'adresse suivante : <http://corp.canadiantire.ca/FR/ResponsabiliteSociale/ApprovisionnementResponsable/Pages/default.aspx>.

11.5 Responsabilité environnementale

La stratégie en matière de développement durable de la Société soutient ses impératifs stratégiques. Il s'agit d'une stratégie d'innovation visant à réaliser des gains de productivité et à tirer des avantages économiques de l'amélioration de la performance environnementale et sociale grâce à l'intégration de mesures de durabilité au sein des activités commerciales. Par l'intermédiaire de sa stratégie en matière de développement durable, la Société vise à répondre aux besoins de ses clients, de ses collectivités, de ses employés et de ses actionnaires, tant aujourd'hui que dans l'avenir.

La stratégie en matière de développement durable de la Société repose sur quatre impératifs :

- optimiser la productivité : favoriser les améliorations à la chaîne de valeur des biens et des activités;
- faire preuve d'innovation : élaborer de meilleurs processus, biens et services et réinventer ceux qui existent déjà;
- rehausser la marque : protéger et rehausser les marques de nos bannières et la réputation de l'entreprise;
- stimuler l'engagement au sein de la Société : mobiliser les employés en intégrant des pratiques de développement durable dans les activités commerciales quotidiennes.

Le rapport de la Société sur les avantages tirés des initiatives de développement durable et sur son empreinte environnementale annuelle est présenté à la section 14 du rapport de gestion de 2017 de la Société. Pour obtenir plus de renseignements, se reporter aux rapports de performance de la Société en matière de développement durable de l'entreprise à l'adresse suivante :

<http://corp.canadiantire.ca/FR/ResponsabiliteSociale/BusinessSustainability/Pages/OurProgressReports.aspx>.

12. Événement postérieur à la date de clôture

Après la fin du trimestre, l'entreprise a annoncé qu'elle avait accepté d'acheter l'entreprise qui détient et exploite les marques Helly Hansen et des entreprises connexes pour la somme de 985 millions de dollars et prend en charge une dette d'exploitation d'environ 50 millions de dollars, déduction faite des liquidités. L'acquisition devrait être conclue au cours du troisième trimestre de 2018 et est assujettie aux approbations réglementaires et aux conditions habituelles de clôture. Helly Hansen est un chef de file mondial dans le domaine des vêtements de sport et de travail, siégeant à Oslo, en Norvège. Cette acquisition renforce notre assortiment à l'échelle de nos bannières de vente au détail. La transaction devrait avoir un effet relatif immédiat sur les revenus annuels précédant la réalisation de synergies.

13. Déclarations prospectives et autres communications aux investisseurs

Mise en garde relative aux déclarations prospectives

Le présent document contient des déclarations de nature prospective qui sont fondées sur les attentes actuelles de la direction quant à diverses questions, comme la performance financière et les résultats d'exploitation futurs de la Société. Les déclarations prospectives décrites ou intégrées par renvoi dans le présent document comprennent, sans s'y limiter, les affirmations concernant les éléments suivants :

- les aspirations financières de la Société pour les exercices 2018 à 2020, à la section 3.1;
- les initiatives clés de 2018, à la section 3.2;
- les dépenses d'investissement, à la section 5.4.1;
- les obligations contractuelles, les garanties et les engagements, à la section 5.5.1;
- l'intention de la Société quant au rachat de ses actions sans droit de vote de catégorie A, à la section 6.1;
- les questions fiscales, à la section 7;
- les changements d'estimations comptables, à la section 8.1.1;
- les changements de méthodes comptables, à la section 8.2.

Les déclarations prospectives fournissent de l'information sur les attentes et les projets actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et aux autres lecteurs de mieux comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et le contexte opérationnel anticipés de la Société. Les lecteurs sont prévenus que ces renseignements pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Certaines déclarations ne portant pas sur des faits historiques qui figurent dans le présent document, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations ayant trait aux attentes actuelles de la direction en ce qui concerne les résultats et les perspectives futurs possibles ou hypothétiques, les objectifs et priorités stratégiques de la Société, ses actions et leurs

résultats, de même que les perspectives économiques et commerciales pour la Société, peuvent constituer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont souvent, mais pas toujours, signalées par des mots tels que « pouvoir », « supposer », « avoir l'intention de », « croire », « estimer », « planifier », « perspective », « prévision », « anticiper », « aspirer », « prévoir », « continuer », « en cours » ou la forme négative de ces mots ou par des variantes similaires. Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses posées, des analyses ou des estimations faites et des avis et des opinions donnés par la direction à la lumière de son expérience et selon sa perception des tendances, de la situation actuelle et des faits futurs prévus ainsi que d'autres facteurs qu'elle estime appropriés et raisonnables à la date à laquelle ces déclarations sont faites.

Par leur nature, les déclarations prospectives obligent la direction à poser des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes intrinsèques, ce qui pourrait faire en sorte que les hypothèses, les analyses, les estimations, les avis et les opinions de la Société soient incorrects et que les attentes et les plans de la Société ne se réalisent pas. Les hypothèses importantes et les avis de la direction, qui pourraient s'avérer inexacts, comprennent, sans s'y limiter, l'efficacité de certaines mesures de rendement, les conditions actuelles et futures en matière de concurrence et la position de la Société dans le contexte concurrentiel, les capacités fondamentales de la Société et les attentes quant à la capacité de la Société à disposer de liquidités suffisantes pour répondre à ses obligations contractuelles. Bien que la Société estime que l'information prospective présentée dans ce document repose sur des renseignements, des hypothèses et des avis qui sont actuels, raisonnables et complets, une telle information est nécessairement assujettie à un certain nombre de facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes et des plans de la direction qui y sont exprimés. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société et dont elle peut difficilement prédire les répercussions, comprennent a) le risque de crédit, le risque de marché, le risque de change, les risques opérationnels, le risque de liquidité et le risque de financement, y compris les changements de la conjoncture et les variations des taux d'intérêt et des taux d'imposition; b) la capacité de la Société à attirer et à conserver des employés pour toutes ses entreprises, des marchands, des détaillants de la Division pétrolière de Canadian Tire, ainsi que des franchisés Mark's et FGL de grande qualité, ainsi que les ententes financières de la Société avec eux; c) la croissance de certaines activités et de certains secteurs du marché et la volonté des clients d'effectuer leurs achats dans les magasins de la Société ou de se procurer des articles de ses marques maison et ses produits et services financiers; d) les marges et les ventes de la Société et celles de ses concurrents; e) les préférences et les attentes changeantes des consommateurs envers le cybercommerce, la vente au détail en ligne et l'arrivée de nouvelles technologies; f) les effets possibles sur nos activités de conflits internationaux, des contextes politiques et des faits nouveaux, notamment les changements concernant ou touchant les questions économiques et commerciales; g) les risques et les incertitudes liés à la gestion de l'information, aux technologies, aux cybermenaces, à la gestion et à l'aménagement de biens, aux risques liés à l'environnement, à la gestion de la chaîne d'approvisionnement, à la sécurité des produits, aux modifications de nature législative et réglementaire, à la concurrence, à la saisonnalité, aux conditions météorologiques, aux changements climatiques, aux prix des marchandises et à l'interruption des activités, aux relations de la Société avec les fournisseurs, les fabricants, les partenaires et les autres tiers et au changement des prises de position faisant autorité en comptabilité actuelles, le risque d'atteinte à la réputation des marques dont la Société fait la promotion et le coût de l'expansion du réseau de magasins et des conversions; h) la structure du capital, la stratégie de financement, les programmes de contrôle des coûts et le cours des actions de la Société; i) la capacité de la Société à obtenir toutes les approbations réglementaires requises. La direction signale que la liste de facteurs et d'hypothèses qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats de la Société. Les investisseurs et les autres lecteurs sont priés de tenir compte des risques, des incertitudes, des facteurs et des hypothèses susmentionnés au moment d'évaluer les déclarations prospectives et sont prévenus de ne pas se fier indûment à celles-ci.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques, les incertitudes et les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement des attentes actuelles, se reporter aux sections 4.2.4, « Risques d'entreprise du secteur Détail », 4.3.2, « Risques d'entreprise du secteur CT REIT », 4.4.3, « Risques d'entreprise du secteur Services Financiers », 9, « Gestion des risques d'entreprise » et 3.1 « Aspirations financières sur trois ans (2018-2020) », du présent rapport de gestion, ainsi qu'à toutes leurs sous-sections. Se référer à la section 2.11 « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice 2017, ainsi qu'aux autres documents publics déposés par la Société, disponibles en ligne sur le site de SEDAR (« Système électronique de

données, d'analyse et de recherche »), à l'adresse www.sedar.com, et à l'adresse <https://investors.canadiantire.ca/French/investisseurs/default.aspx>.

L'information prospective présentée dans ce document reflète certains facteurs et hypothèses à la date des présentes. Elle ne tient pas compte de l'incidence des transactions, des éléments non récurrents ni des autres éléments inhabituels annoncés ou survenus après la date de présentation de ces déclarations sur les activités de la Société. La Société ne s'engage pas à mettre à jour quelque énoncé prospectif que ce soit, verbal ou écrit, qu'elle peut formuler à l'occasion ou qui peut être fait en son nom, pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour un autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport de gestion ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie de ce rapport de gestion et n'est pas intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion. Les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information, et à aucune autre fin.

Le présent document contient des noms commerciaux, des marques de commerce et des marques de service de la Société et d'autres organisations, qui sont toutes la propriété de leur propriétaire respectif. À des fins pratiques, les noms commerciaux, les marques de commerce et les marques de service mentionnés dans ce document ne portent pas les symboles ^{MD} ou ^{MC}.

Engagement en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs

La Société s'efforce de respecter des normes élevées en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs, et ses méthodes de publication de l'information financière ont été reconnues comme exemplaires. Reflet de l'engagement de la Société à fournir une information intégrale et transparente, la section Investisseurs du site Web de la Société, à l'adresse <https://investors.canadiantire.ca/French/investisseurs/default.aspx>, fournit toute l'information pertinente pour les investisseurs, notamment les documents suivants :

- le rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés annuels et notes annexes;
- la notice annuelle;
- la circulaire d'information de la direction;
- les rapports trimestriels;
- les fiches d'information trimestrielles et autres renseignements supplémentaires;
- les documents de référence sur les changements apportés à la présentation de l'information de la Société;
- les conférences téléphoniques diffusées sur le Web (archivées pendant un an).

Le rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés annuels et notes annexes, la notice annuelle, la circulaire d'information de la direction et les rapports trimestriels de la Société sont également disponibles à l'adresse www.sedar.com.

Pour communiquer avec le service des relations avec les investisseurs, veuillez communiquer avec Lisa Greatrix, vice-présidente principale, Finances et Relations avec les investisseurs, au 416-480-8725 ou envoyer un courriel à l'adresse investor.relations@cantire.com.

Le 9 mai 2018

LA SOCIÉTÉ CANADIAN TIRE LIMITÉE
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
PREMIER TRIMESTRE DE 2018

Bilans consolidés intermédiaires résumés (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2018	Au 1 ^{er} avril 2017 ¹	Au 30 décembre 2017 ¹
ACTIF			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 16)	283,3 \$	415,7 \$	437,0 \$
Placements à court terme	136,4	140,6	132,5
Créances clients et autres débiteurs	872,5	890,0	681,1
Créances sur prêts (note 6)	4 937,1	4 985,6	5 613,2
Stocks de marchandises	2 059,9	2 048,1	1 769,8
Impôt sur le résultat à recouvrer	118,1	55,1	48,3
Charges payées d'avance et dépôts	119,2	142,8	113,1
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	1,1	8,6	1,1
Total des actifs courants	8 527,6	8 686,5	8 796,1
Créances à long terme et autres actifs	717,1	766,6	717,8
Placements à long terme	175,2	175,5	165,0
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 281,7	1 274,5	1 292,9
Immeubles de placement	390,5	265,5	344,7
Immobilisations corporelles (note 7)	4 141,6	4 073,1	4 193,3
Impôt différé	210,8	96,7	117,2
Total de l'actif	15 444,5 \$	15 338,4 \$	15 627,0 \$
PASSIF			
Dette bancaire	19,5 \$	— \$	— \$
Dépôts	1 026,3	970,4	973,9
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	2 157,3	2 018,2	2 230,8
Provisions	144,4	149,2	158,9
Emprunts à court terme	373,1	204,6	144,6
Emprunts	662,6	714,5	667,1
Impôt à payer	10,4	36,4	72,1
Tranche courante de la dette à long terme	287,2	669,6	282,3
Total des passifs courants	4 680,8	4 762,9	4 529,7
Provisions à long terme	43,1	45,8	45,7
Dette à long terme (note 8)	3 315,1	2 652,5	3 122,1
Dépôts à long terme	1 376,0	1 344,1	1 412,9
Impôt différé	95,8	92,7	102,3
Autres passifs à long terme	824,4	825,3	848,2
Total du passif	10 335,2	9 723,3	10 060,9
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 9)	611,9	641,3	615,7
Surplus d'apport	2,9	2,9	2,9
Cumul des autres éléments de bénéfice (perte) global(e)	20,0	17,1	(37,5)
Bénéfices non distribués	3 717,5	4 154,9	4 161,7
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	4 352,3	4 816,2	4 742,8
Participations ne donnant pas le contrôle	757,0	798,9	823,3
Total des capitaux propres	5 109,3	5 615,1	5 566,1
Total du passif et des capitaux propres	15 444,5 \$	15 338,4 \$	15 627,0 \$

1. Certains chiffres de la période précédente ont été retraités afin de tenir compte de l'adoption de nouvelles normes comptables (se reporter à la note 2).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Pour les périodes de 13 semaines closes	
	le 31 mars 2018	le 1 ^{er} avril 2017 ¹
Produits (note 11)	2 814,9 \$	2 721,4 \$
Coûts des activités génératrices de produits (note 12)	1 843,1	1 780,6
Marge brute	971,8	940,8
Autres (produits)	(17,3)	—
Frais de vente, généraux et administratifs (note 13)	826,6	767,0
Charges financières nettes (note 14)	30,7	24,8
Bénéfice avant impôt	131,8	149,0
Impôt sur le résultat	32,7	41,1
Bénéfice net	99,1 \$	107,9 \$
Bénéfice net attribuable aux :		
Actionnaires de la Société Canadian Tire	78,0 \$	87,5 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	21,1	20,4
	99,1 \$	107,9 \$
Bénéfice par action de base	1,18 \$	1,24 \$
Bénéfice par action dilué	1,18 \$	1,24 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation :		
De base	66 122 350	70 293 479
Dilué	66 346 529	70 474 660

1. Certains chiffres de la période précédente ont été retraités afin de tenir compte de l'adoption de nouvelles normes comptables (se reporter à la note 2).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes	
	le 31 mars 2018	le 1 ^{er} avril 2017
Bénéfice net	99,1 \$	107,9 \$
Autres éléments de bénéfice (perte) global(e), déduction faite de l'impôt		
Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat net :		
(Pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie et actifs financiers disponibles à la vente	—	(16,8)
Profits nets liés à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus aux fins de couverture des flux de trésorerie non assujettis à l'ajustement de base	3,9	—
Coût différé de la couverture non assujetti à l'ajustement de base – variations de la juste valeur de la valeur temps de l'option utilisée pour couvrir des éléments couverts liés à un intervalle de temps	(1,0)	—
Reclassement du (profit) dans les actifs non financiers	—	(3,2)
Reclassement de la perte (du profit) en résultat	0,6	(0,1)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :		
Profits nets liés à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus aux fins de couverture des flux de trésorerie non assujettis à l'ajustement de base	41,3	—
Autres éléments de bénéfice (perte) global(e)	44,8 \$	(20,1) \$
Autres éléments de bénéfice (perte) global(e) attribuables aux :		
Actionnaires de la Société Canadian Tire	44,2 \$	(19,6) \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	0,6	(0,5)
	44,8 \$	(20,1) \$
Bénéfice global	143,9 \$	87,8 \$
Bénéfice global attribuable aux :		
Actionnaires de la Société Canadian Tire	122,2 \$	67,9 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	21,7	19,9
	143,9 \$	87,8 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes	
	le 31 mars 2018	le 1 ^{er} avril 2017
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	99,1 \$	107,9 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement (notes 12 et 13)	85,0	77,1
Charge d'impôt	32,7	41,1
Charges financières nettes (note 14)	30,7	24,8
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 13)	33,7	33,5
(Profit) à la cession d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(15,6)	(0,1)
Intérêts versés	(35,7)	(28,5)
Intérêts reçus	2,1	2,1
Impôt payé	(129,0)	(93,7)
Autres	3,1	2,3
Total, à l'exception des éléments suivants :	106,1	166,5
Variation du fonds de roulement d'exploitation et autres (note 16)	(470,6)	(536,2)
Variation des créances sur prêts	108,8	140,1
Flux de trésorerie (affectés aux) activités d'exploitation	(255,7)	(229,6)
Activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(137,1)	(76,3)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(26,5)	(37,8)
Total des entrées	(163,6)	(114,1)
Acquisition de placements à court terme	(28,5)	(65,7)
Produit à l'échéance et à la cession de placements à court terme	34,8	42,2
Acquisition de placements à long terme	(21,5)	—
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placements	15,7	0,3
Autres	(0,4)	1,3
Flux de trésorerie (affectés aux) activités d'investissement	(163,5)	(136,0)
Activités de financement		
Dividendes versés	(56,6)	(43,4)
Distributions payées à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(6,1)	(19,7)
Total des dividendes et des distributions payés	(62,7)	(63,1)
Émission nette de titres d'emprunt à court terme	228,5	5,2
Émission de titres d'emprunt	55,8	43,3
Remboursement de titres d'emprunt	(60,3)	(28,9)
Émission de titres d'emprunt à long terme (note 8)	200,0	6,0
Remboursement sur la dette à long terme et de passifs résultant de contrats de location-financement	(5,7)	(5,0)
Paiement des coûts de transaction liés à la dette à long terme	(2,0)	—
Rachat d'actions (note 9)	(113,9)	(132,2)
Paiements liés aux instruments financiers	(8,3)	—
Variation des dépôts	14,6	132,2
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	246,0	(42,5)
Flux de trésorerie (utilisés) au cours de la période	(173,2)	(408,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, au début	437,0	823,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, à la fin	263,8 \$	415,7 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Total du cumul des autres éléments de bénéfice (perte) global(e)	Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 30 décembre 2017, tel qu'il a été présenté antérieurement	615,7 \$	2,9 \$	(37,5) \$	4 169,3 \$	4 750,4 \$	823,3 \$	5 573,7 \$
Ajustements transitoires – IFRS 15 (note 2)	—	—	—	(7,6)	(7,6)	—	(7,6)
Solde retraité au 30 décembre 2017	615,7	2,9	(37,5)	4 161,7	4 742,8	823,3	5 566,1
Ajustement transitoires – IFRS 2 et IFRS 9	—	—	(0,8)	(351,1)	(351,9)	(81,9)	(433,8)
Solde retraité au 31 décembre 2017	615,7	2,9	(38,3)	3 810,6	4 390,9	741,4	5 132,3
Bénéfice net	—	—	—	78,0	78,0	21,1	99,1
Autres éléments de bénéfice global	—	—	44,2	—	44,2	0,6	44,8
Total du bénéfice global	—	—	44,2	78,0	122,2	21,7	143,9
Transferts des pertes liés aux couvertures de flux de trésorerie dans les actifs non financiers	—	—	14,1	—	14,1	—	14,1
Apports des/distributions aux actionnaires de la Société Canadian Tire							
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 9)	3,0	—	—	—	3,0	—	3,0
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 9)	(118,9)	—	—	—	(118,9)	—	(118,9)
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen (note 9)	112,1	—	—	(112,1)	—	—	—
Dividendes	—	—	—	(59,0)	(59,0)	—	(59,0)
Apports des/distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle							
Émission de parts de fiducie à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des coûts de transaction	—	—	—	—	—	0,7	0,7
Distributions et dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	(6,8)	(6,8)
Total des apports et des distributions	(3,8)	—	14,1	(171,1)	(160,8)	(6,1)	(166,9)
Solde au 31 mars 2018	611,9 \$	2,9 \$	20,0 \$	3 717,5 \$	4 352,3 \$	757,0 \$	5 109,3 \$

(en millions de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Total du cumul des autres éléments de bénéfice (perte) global(e)	Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2016, tel qu'il a été présenté antérieurement	648,1 \$	2,9 \$	36,7 \$	4 250,9 \$	4 938,6 \$	798,7 \$	5 737,3 \$
Ajustements transitoires – IFRS 15 (note 2)	—	—	—	(7,6)	(7,6)	—	(7,6)
Solde retraité au 31 décembre 2016	648,1	2,9	36,7	4 243,3	4 931,0	798,7	5 729,7
Bénéfice net	—	—	—	87,5	87,5	20,4	107,9
Autres éléments de (perte) globale	—	—	(19,6)	—	(19,6)	(0,5)	(20,1)
Total (de la perte) du bénéfice global(e)	—	—	(19,6)	87,5	67,9	19,9	87,8
Apports des/distributions aux actionnaires de la Société Canadian Tire							
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 9)	2,4	—	—	—	2,4	—	2,4
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 9)	(139,9)	—	—	—	(139,9)	—	(139,9)
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen (note 9)	130,7	—	—	(130,7)	—	—	—
Dividendes	—	—	—	(45,2)	(45,2)	—	(45,2)
Apports des/distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle							
Émission de parts de fiducie à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des coûts de transaction	—	—	—	—	—	0,8	0,8
Distributions et dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	(20,5)	(20,5)
Total des apports et des distributions	(6,8)	—	—	(175,9)	(182,7)	(19,7)	(202,4)
Solde au 1^{er} avril 2017	641,3 \$	2,9 \$	17,1 \$	4 154,9 \$	4 816,2 \$	798,9 \$	5 615,1 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

1. La Société et ses activités

La Société Canadian Tire Limitée est une société ouverte canadienne principalement présente au Canada. Son siège social est situé au 2180 Yonge Street, Toronto (Ontario) M4P 2V8, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CTC, CTC.A). Dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés, La Société Canadian Tire Limitée et les entités qu'elle contrôle sont collectivement appelées la « Société » ou la « Société Canadian Tire ».

La Société est constituée de trois principaux secteurs d'activités commerciales, qui offrent un éventail de produits et de services de détail, y compris des articles d'usage courant, des vêtements, des articles de sport, de l'essence, des services financiers, dont une banque, et des activités immobilières. La note 5 donne le détail des trois secteurs opérationnels à présenter.

Le bénéfice net trimestriel et les produits sont touchés par la nature saisonnière des activités. Le quatrième trimestre génère habituellement l'apport le plus important aux produits et au bénéfice et le premier trimestre, l'apport le moins important.

2. Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers intermédiaires ») pour la période de 13 semaines close le 31 mars 2018 (et les résultats comparatifs pour la période de 13 semaines close le 1^{er} avril 2017) ont été préparés selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, et, par conséquent, ne contiennent pas toutes les informations à fournir exigées par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés et notes annexes de 2017 de la Société, et ils ont été préparés au moyen des mêmes méthodes comptables que celles décrites dans la note 3 des états financiers consolidés et notes annexes de 2017 de la Société, sauf pour ce qui est des principales méthodes comptables adoptées par suite de l'application des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (« IFRS 2 »), à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») et à IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), qui sont décrites dans la présente note.

La publication des présents états financiers intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 9 mai 2018.

Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants, qui ont été évalués à la juste valeur :

- les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- les instruments financiers dérivés;
- les actifs financiers disponibles à la vente (conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* [« IAS 39 »]; au coût amorti conformément à IFRS 9 en 2018);
- les passifs au titre des régimes de paiements fondés sur des actions;
- la comptabilisation initiale des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

De plus, l'obligation au titre des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée à sa valeur actuelle.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Jugements et estimations

La préparation de ces états financiers intermédiaires en vertu d'IAS 34 exige que la direction formule des jugements et procède à des estimations qui influent sur les éléments suivants :

- l'application des méthodes comptables;
- les montants présentés de l'actif et du passif;
- la présentation des actifs et des passifs éventuels;
- les montants des produits et des charges comptabilisés pendant la période de présentation de l'information financière.

Les résultats réels peuvent différer des estimations présentées dans les états financiers intermédiaires.

Des jugements sont formulés lors de la sélection et de l'évaluation des méthodes comptables de la Société. Les estimations servent principalement à déterminer l'évaluation des transactions et des soldes constatés. Les estimations se fondent sur l'expérience antérieure et sur d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les jugements et les estimations sont souvent interreliés. Les jugements et les estimations de la Société sont réévalués de façon continue afin de déterminer s'ils demeurent pertinents. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et au cours des périodes ultérieures touchées par la révision.

La note 2 des états financiers consolidés et notes annexes de 2017 de la Société décrivent les méthodes comptables qui font l'objet de jugements et d'estimations et dont l'incidence sur les montants comptabilisés dans les présents états financiers intermédiaires pourrait être importante de l'avis de la Société, sauf pour ce qui est de l'estimation des corrections de valeur des créances sur prêts résultant de l'application d'IFRS 9 et du changement de méthode d'estimation de la dépréciation décrite ci-après.

Créances sur prêts

Estimation – L'estimation par la Société de la correction de valeur des créances sur cartes de crédit repose sur un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues qui a recours à l'analyse des données historiques et à l'expérience en matière de défaillance ou de défaut de paiement pour estimer le montant des prêts qui pourrait faire l'objet de défaillances par suite d'événements passés ou futurs, compte tenu de certains ajustements se rapportant à toute autre circonstance pertinente susceptible d'influer sur la recouvrabilité de ces créances sur prêts. L'évaluation de la réduction de valeur des prêts tient compte de la présence d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la création des prêts et de l'intégration d'informations prospectives dans l'évaluation des pertes de crédit attendues. Les taux de défaillance, les taux de perte et l'échelonnement prévu des recouvrements futurs sont comparés périodiquement aux résultats réels afin de s'assurer qu'ils demeurent appropriés.

Amortissement

Estimation – Avec prise d'effet au premier trimestre de 2018, la Société a changé son mode d'amortissement pour le mode linéaire pour tous les actifs amortissables qui étaient auparavant amortis selon le mode dégressif. La Société estime que le mode d'amortissement linéaire reflète mieux le rythme de consommation des avantages économiques des actifs. Conformément aux IFRS, ce changement sera considéré comme un changement d'estimation comptable, de sorte qu'il sera comptabilisé de façon prospective.

Le tableau suivant présente les durées d'utilité estimatives.

Catégorie d'actifs	Durées d'utilité estimatives
Bâtiments	10 à 45 ans
Agencements et matériel (y compris les actifs incorporels liés aux logiciels)	3 à 25 ans
Améliorations locatives	La plus courte de la durée du contrat ou de la durée d'utilité estimative
Actifs loués en vertu de contrats de location-financement	La plus courte de la durée du contrat ou de la durée d'utilité estimative

Normes, modifications et interprétations publiées et adoptées

Adoption d'IFRS 9, Instruments financiers : Classement et évaluation, et dépréciation

Au premier trimestre de 2018, la Société a adopté la norme IFRS 9 qui a été publiée en juillet 2014, ainsi que les modifications corrélatives à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. IFRS 9 établit de nouvelles exigences pour : 1) le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers; 2) la dépréciation des actifs financiers; et 3) la comptabilité de couverture générale, qui constitue un changement important par rapport à IAS 39.

IFRS 9 établit trois catégories principales pour le classement des actifs financiers : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Le classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9 s'effectue généralement en fonction du modèle économique dans le cadre duquel un actif financier est géré et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels. La norme élimine les catégories établies précédemment par IAS 39 : détenu jusqu'à l'échéance, prêts et créances et disponible à la vente.

IFRS 9 remplace le modèle fondé sur les « pertes subies » d'IAS 39 par un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues. Le nouveau modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti. En vertu d'IFRS 9, les pertes de crédit sont comptabilisées plus tôt qu'aux termes d'IAS 39. L'adoption d'IFRS 9 a entraîné une hausse de la correction de valeur des créances sur prêts. Se reporter à la note 6 pour un rapprochement de la correction de valeur pour perte de valeur présentée antérieurement en vertu d'IAS 39 et de la nouvelle correction de valeur pour perte de valeur en vertu d'IFRS 9.

Au premier trimestre de 2018, la Société a également adopté par anticipation des modifications à IFRS 9 qui ont été publiées en octobre 2017. Les composantes des modifications pertinentes pour la Société ont trait à la clarification de la comptabilisation pour la modification des passifs financiers, et l'exigence pour l'entité de comptabiliser en résultat net tout ajustement du coût amorti d'un passif financier découlant d'une modification ou d'un échange, à la date de la modification ou de l'échange. La Société avait précédemment modifié l'échéance de deux billets à moyen terme, ce qui n'a pas entraîné la décomptabilisation des billets initiaux. En raison de l'application des modifications à IFRS 9, la valeur comptable de la dette à long terme a augmenté, l'ajustement ayant été comptabilisé au titre du solde d'ouverture des bénéfices non distribués. Se reporter à la section sur les ajustements transitoires au titre d'IFRS 9 ci-après.

Adoption d'IFRS 9, Instruments financiers : Ajustements transitoires

Comme le permet la disposition transitoire d'IFRS 9, la Société a choisi de ne pas retraiter les chiffres correspondants. Les ajustements à la valeur comptable d'actifs financiers et de passifs financiers à la date de transition sont comptabilisés dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués et dans le cumul des autres éléments du résultat global de la période considérée. Par conséquent, l'information de l'exercice précédent présentée dans les présents états financiers intermédiaires ne reflète pas les exigences d'IFRS 9, et n'est donc pas comparable à l'information présentée pour la période considérée en vertu d'IFRS 9. Le tableau suivant résume l'incidence cumulative sur les soldes présentés antérieurement.

(en millions de dollars canadiens)	Classement initial en vertu d'IAS 39	Nouveau classement en vertu d'IFRS 9	Valeur comptable selon IAS 39 au 30 décembre 2017	Réévaluations selon IFRS 9	Valeur comptable selon IFRS 9 au 31 décembre 2017	
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie		Prêts et créances	Coût amorti	437,0 \$	— \$	437,0 \$
Placements à court terme ¹		Juste valeur par le biais du résultat net	Coût amorti	45,6	—	45,6
Placements à court terme ¹		Disponibles à la vente	Coût amorti	86,9	(0,1)	86,8
Créances clients et autres débiteurs		Prêts et créances	Coût amorti	657,9	—	657,9
Créances clients et autres débiteurs – dérivés		Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net	19,4	—	19,4
Créances clients et autres débiteurs – dérivés		Juste valeur par le biais du résultat net – instruments de couverture	Juste valeur par le biais du résultat net – instruments de couverture	3,8	—	3,8
Créances sur prêts ²		Prêts et créances	Coût amorti	6 240,4	(585,7)	5 654,7
Créances à long terme et autres actifs		Prêts et créances	Coût amorti	44,5	—	44,5
Créances à long terme et autres actifs – dérivés		Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net	27,5	—	27,5
Créances à long terme et autres actifs – dérivés		Juste valeur par le biais du résultat net – instruments de couverture	Juste valeur par le biais du résultat net – instruments de couverture	18,6	—	18,6
Placements à long terme ¹		Disponibles à la vente	Coût amorti	165,0	(1,2)	163,8
Total des actifs financiers				7 746,6 \$	(587,0) \$	7 159,6 \$
Passifs financiers						
Dépôts		Coût amorti	Coût amorti	2 386,8 \$	— \$	2 386,8 \$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		Coût amorti	Coût amorti	1 780,8	—	1 780,8
Dettes fournisseurs et autres créditeurs – dérivés		Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net	14,2	—	14,2
Dettes fournisseurs et autres créditeurs – dérivés		Juste valeur par le biais du résultat net – instruments de couverture	Juste valeur par le biais du résultat net – instruments de couverture	60,7	—	60,7
Emprunts à court terme		Coût amorti	Coût amorti	144,6	—	144,6
Emprunts		Coût amorti	Coût amorti	667,1	—	667,1
Dettes ³		Coût amorti	Coût amorti	3 404,4	5,1	3 409,5
Autres passifs à long terme		Juste valeur par le biais du résultat net – instruments de couverture	Juste valeur par le biais du résultat net – instruments de couverture	3,6	—	3,6
Instrument financier rachetable (comptabilisé dans les autres passifs à long terme)		Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net	517,0	—	517,0
Total des passifs financiers				8 979,2 \$	5,1 \$	8 984,3 \$
Impôt différé				12,1 \$	157,0 \$	169,1 \$

1. Les placements à court terme et les placements à long terme auparavant classés comme étant disponibles à la vente ou à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu d'IAS 39 sont maintenant classés au coût amorti en vertu d'IFRS 9. Cet ajustement a trait au reclassement du cumul des profits et des pertes comptabilisé au titre du cumul des autres éléments du résultat global dans la valeur comptable des placements afin de tenir compte de leur coût amorti.

2. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues est appliqué aux actifs financiers qui sont classés et évalués au coût amorti en vertu d'IFRS 9. Cet ajustement a trait à la perte de valeur sur les créances sur prêts. L'ajustement a été comptabilisé au titre du solde d'ouverture des bénéfices non distribués au 31 décembre 2017. Se reporter à la note 6 pour plus d'information sur la perte de valeur sur les créances sur prêts évaluée conformément à IFRS 9.

3. Cet ajustement a trait à la modification antérieure aux billets à moyen terme de la Société, laquelle n'a pas entraîné la décomptabilisation des billets initiaux. L'ajustement a été comptabilisé au titre du solde d'ouverture des bénéfices non distribués au 31 décembre 2017.

L'adoption d'IFRS 9 a en outre donné lieu au reclassement d'instruments financiers, comme il est expliqué ci-après :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients et autres débiteurs, les créances sur prêts et les créances à long terme qui étaient auparavant classés à titre de prêts et créances aux termes d'IAS 39 sont maintenant classés au coût amorti étant donné que leur catégorie antérieure aux termes d'IAS 39 a été éliminée, ce qui n'a pas entraîné de changement à leur valeur comptable.

Les placements à court terme et les placements à long terme qui étaient auparavant classés comme étant disponibles à la vente ou à la juste valeur par le biais du résultat net sont maintenant classés au coût amorti étant donné qu'à la date d'application initiale, le modèle économique de la Société consistait à détenir ces placements jusqu'à leur échéance afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels, et que ces flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Le changement de classement a donné lieu à une variation non significative de la valeur des placements à court et à long terme.

Aucun autre changement n'a été apporté au classement des actifs et des passifs financiers en raison de l'adoption d'IFRS 9. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés et notes annexes de 2017 pour de l'information sur le classement des instruments financiers autres que ceux mentionnés ci-dessus.

En raison de l'adoption d'IFRS 9, la Société a mis à jour ses méthodes comptables pour la comptabilisation, le classement et la dépréciation des instruments financiers, de la façon suivante :

Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont constatés dans les bilans consolidés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier ou d'un contrat de dérivé non financier. Tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers, autres que les actifs et les passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont ajoutés à la juste valeur ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Classement et évaluation subséquente

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe les actifs financiers selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des conditions contractuelles des flux de trésorerie. Les actifs financiers sont classés selon les catégories d'évaluation suivantes : a) au coût amorti et b) à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers sont subséquemment évalués au coût amorti si les deux conditions suivantes sont respectées et si les actifs financiers ne sont pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net : a) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et b) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Ces actifs sont subséquemment évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur, et les profits et les pertes sont comptabilisés en résultat net pour la période au cours de laquelle l'actif a été décomptabilisé ou déprécié.

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés au coût amorti tel qu'il est décrit ci-dessus sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui comprend tous les actifs financiers dérivés.

Les passifs financiers sont subséquemment évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et les profits et les pertes sont comptabilisés en résultat net pour la période au cours de laquelle le passif a été décomptabilisé, sauf pour ce qui est des passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs financiers, incluant les passifs dérivés et l'instrument financier rachetable, sont subséquemment évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net au cours de la période pendant

laquelle elles surviennent, dans la mesure où ces passifs financiers ne font pas partie d'une relation de couverture désignée.

Dépréciation des instruments financiers

La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes de façon prospective d'un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour les actifs financiers évalués au coût amorti, sauf pour les éléments suivants, qui sont évalués en fonction des pertes de crédit attendues sur 12 mois :

- les instruments de dette, s'il est déterminé que leur risque de crédit est faible à la date de clôture et que leur notation de crédit est équivalente à la notation « catégorie investissement »;
- les autres actifs financiers comme les créances sur prêts, dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale.

Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie représentent les pertes de crédit attendues de la totalité des cas de défaillance probables dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue. En revanche, les pertes de crédit attendues sur 12 mois représentent la portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Les pertes au titre des créances sur cartes de crédit dépréciées sont comptabilisées lorsque le crédit est consenti. Des pertes de crédit attendues sur 12 mois sont comptabilisées au titre des créances sauf lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, auquel cas, le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour la durée de vie est appliqué. Une augmentation importante du risque de crédit est évaluée en fonction des variations de la probabilité de défaillance depuis la comptabilisation initiale, ainsi que de l'information qualitative portant spécifiquement sur l'emprunteur, ou lorsque la créance est en souffrance depuis plus de 30 jours. Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées lorsqu'elles sont en souffrance depuis plus de 90 jours ou lorsqu'il existe un doute suffisant quant à la recouvrabilité finale du principal et/ou de l'intérêt. Les créances sur cartes de crédit sont radiées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et que la probabilité de les recouvrer est nulle.

Les pertes de crédit attendues se calculent comme étant le produit de la probabilité de défaillance, de l'exposition en cas de défaillance et des pertes en cas de défaillance sur la durée de vie résiduelle attendue des prêts et sont actualisées à la date de clôture. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues tient également compte d'informations prospectives, ce qui accroît le degré de jugement requis pour déterminer quelle sera l'incidence des facteurs macroéconomiques sur les pertes de crédit attendues. Les facteurs macroéconomiques pris en considération comprennent, sans s'y limiter, le taux de chômage, et nécessitent une évaluation de l'orientation aussi bien actuelle que prévue du cycle macroéconomique. Les méthodologies et les hypothèses, incluant les prévisions concernant la conjoncture économique future sont examinées régulièrement.

Toutes les créances sur prêts importantes à titre individuel sont soumises à un test de dépréciation. Toutes les créances sur prêts importantes à titre individuel qui n'ont pas subi de dépréciation spécifique sont ensuite évaluées collectivement. Les créances sur prêts qui ne sont pas importantes à titre individuel sont soumises collectivement à un test de dépréciation, dans le cadre duquel les créances sur prêts assorties de risques similaires sont regroupées.

Adoption d'IFRS 9, Instruments financiers : Comptabilité de couverture

Les nouvelles exigences de comptabilité de couverture générale maintiennent les trois types de comptabilité de couverture, soit les couvertures de flux de trésorerie, les couvertures de juste valeur et les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger. Cependant, ces types d'opérations admissibles à la comptabilité de couverture font l'objet d'une plus grande souplesse, plus particulièrement en raison de l'élargissement des types d'instruments qui sont admis comme instruments de couverture et des types de composantes de risque d'éléments non financiers qui sont admissibles à la comptabilité de couverture. De plus, le test d'efficacité a été remplacé par le principe de « lien économique ». L'évaluation rétrospective de l'efficacité de la couverture n'est plus requise. Des obligations accrues d'information annuelle sur les activités de gestion des risques de la Société ont également été mises en place.

Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9 pour la comptabilité de couverture, la Société a appliqué les exigences de comptabilité de couverture établies par IFRS 9 de façon prospective à compter de la date d'application initiale, sans retraitement des données comparatives de la période correspondante. Les relations de couverture admissibles de la Société en place au 30 décembre 2017 sont également admissibles à la comptabilité de couverture conformément à IFRS 9, et sont donc considérées comme des relations de couverture maintenues. Comme les conditions essentielles des instruments de couverture concordent avec celles des éléments couverts, toutes les relations de couverture continuent d'être efficaces aux termes de l'appréciation du respect des contraintes d'efficacité conformément à IFRS 9. La Société n'a pas désigné de relations de couverture en vertu d'IFRS 9 qui n'auraient pas répondu aux critères d'admissibilité à la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39.

IFRS 9 établit en outre le concept de coûts de couverture. La juste valeur d'une option consiste en sa valeur intrinsèque et sa valeur temps. À l'adoption d'IFRS 9, la valeur temps d'une option peut être exclue de la désignation d'un instrument financier comme instrument de couverture pour la comptabiliser à titre de coûts de couverture. Au cours de la période considérée, la Société a conclu un nouveau contrat d'instrument financier dérivé qui comprend l'option de conclure un swap de taux d'intérêt dans le cadre de la stratégie de la Société visant à gérer son exposition au risque de taux d'intérêt. La Société désigne uniquement la variation de la juste valeur de la valeur intrinsèque de l'instrument comme instrument de couverture. La valeur temps de l'option a trait à un élément couvert lié à un intervalle de temps. La variation de la valeur temps est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et est subséquentement amortie sur une base systématique et rationnelle sur la période au cours de laquelle l'ajustement de la couverture au titre de la valeur intrinsèque de l'option est susceptible d'influer sur le résultat net.

IFRS 9 exige que les profits et les pertes de couverture soient inclus dans la valeur comptable initiale des éléments non financiers couverts, ce que l'on appelle un ajustement de base. Bien que ce soit conforme avec la pratique actuelle de la Société, IFRS 9 établit que ces transferts ne constituent pas un ajustement de reclassement aux termes d'IAS 1, de sorte qu'ils n'ont pas d'incidence sur les autres éléments du résultat global. Auparavant, les profits et les pertes de couverture assujettis à un ajustement de base étaient classés comme des montants pouvant être ultérieurement reclassés dans les autres éléments de résultat global à titre de résultat net, et les ajustements de base réels étaient présentés à titre d'ajustement de reclassement dans les autres éléments de résultat global. Étant donné que les exigences de comptabilité de couverture d'IFRS 9 s'appliquent de façon prospective au premier trimestre de 2018, les chiffres correspondants n'ont pas été retraités. Le profit à la juste valeur de 41,3 millions de dollars enregistré au cours de l'exercice courant sur les contrats de change assujettis à la comptabilité de couverture des flux de trésorerie, qui fera ultérieurement l'objet d'un ajustement de base au titre de la valeur comptable initiale des éléments non financiers couverts (les achats de stocks libellés en devises), a été présenté comme un montant qui ne sera pas ultérieurement reclassé en résultat net. De plus, l'ajustement de base de 14,1 millions de dollars comptabilisé à la période considérée a été présenté à titre de transfert direct des capitaux propres à la valeur comptable initiale des stocks couverts, plutôt que d'être présenté comme un ajustement de reclassement ayant une incidence sur les autres éléments de résultat global.

Mis à part ce qui précède, l'application des exigences de comptabilité de couverture d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société pour l'exercice courant et les exercices passés.

Adoption d'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Le 9 avril 2018, la Société a annoncé le lancement prévu du programme Récompenses Triangle, une version évoluée de son programme de fidélisation Mon Argent Canadian Tire emblématique, et des offres de cartes de crédit connexes. Le programme sera offert aux clients à compter du deuxième trimestre de 2018.

Au premier trimestre de 2018, la Société a adopté IFRS 15, qui a été publiée en mai 2014 et modifiée en septembre 2015 et en avril 2016. IFRS 15 prévoit un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à l'exception des contrats compris dans le champ d'application des normes sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 15, la Société a choisi d'adopter la nouvelle norme au moyen de l'approche rétrospective. Par conséquent, les chiffres des périodes précédentes ont été retraités.

IFRS 15 touche principalement la comptabilisation des programmes de fidélisation de la Société. Les coûts liés au programme de fidélisation auparavant comptabilisés dans les frais de vente, généraux et administratifs sont maintenant présentés à titre de réduction des produits, et le passif connexe auparavant présenté dans les provisions sera comptabilisé dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs. Selon IFRS 15, les primes de fidélisation attendues sont présentées à titre de réduction des produits lorsque la Société vend les marchandises aux marchands Canadian Tire. En vertu des indications sur la comptabilisation précédentes, les coûts étaient comptabilisés lorsque les marchandises étaient vendues par les marchands. Un ajustement transitoire a donc été apporté pour tenir compte de la différence entre le moment où les marchandises sont vendues aux marchands et le moment où elles sont ultimement vendues aux clients.

Les tableaux suivants résument l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Société.

État consolidé du résultat net

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} avril 2017		
	Montant présenté antérieurement	Ajustements au titre d'IFRS 15	Montant retraité
Produits	2 753,5 \$	(32,1) \$	2 721,4 \$
Marge brute	972,9	(32,1)	940,8
Frais de vente, généraux et administratifs	799,1	(32,1)	767,0
Bénéfice avant impôt	149,0	—	149,0

L'adoption d'IFRS 15 a donné lieu au retraitement des postes du bilan ci-dessous. Comme l'incidence sur ces quatre postes est limitée, le bilan de 2016 retraité n'est pas présenté.

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)	30 décembre 2017			1 ^{er} avril 2017			31 décembre 2016		
	Montant présenté antérieurement	Ajustements au titre d'IFRS 15	Montant retraité	Montant présenté antérieurement	Ajustements au titre d'IFRS 15	Montant retraité	Montant présenté antérieurement	Ajustements au titre d'IFRS 15	Montant retraité
Impôt différé	114,4 \$	2,8 \$	117,2 \$	93,9 \$	2,8 \$	96,7 \$	82,3 \$	2,8 \$	85,1 \$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	2 100,3	130,5	2 230,8	1 899,8	118,4	2 018,2	1 859,3	109,3	1 968,6
Provisions	279,0	(120,1)	158,9	257,2	(108,0)	149,2	250,8	(98,9)	151,9
Bénéfices non distribués	4 169,3	(7,6)	4 161,7	4 162,5	(7,6)	4 154,9	4 250,9	(7,6)	4 243,3

En raison de l'adoption d'IFRS 15, la Société a mis à jour ses méthodes comptables pour la comptabilisation des produits liés à la vente de biens et aux programmes de fidélisation de la Société.

Produits

Vente de biens

Les produits provenant de la vente de biens comprennent les marchandises vendues aux marchands, de même qu'aux franchisés Mark's Work Warehouse Ltd. (« Mark's ») et FGL Sports ltée (« FGL »), les ventes d'essence par l'entremise d'agents ainsi que la vente de biens au grand public dans les succursales de Mark's, de PartSource et de FGL. Ces produits sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés, diminués d'une estimation des retours sur ventes et des retours sous garantie. Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée d'une déduction appropriée pour les retours attendus et les retours réels, pour les remises, pour les rabais et pour les coûts de garantie et du programme de fidélisation de la clientèle, déduction faite des taxes de vente.

Fidélisation de la clientèle

Les primes de fidélisation émises lors d'une transaction de vente donnent lieu à des produits qui doivent être différés jusqu'à ce que la prime de fidélisation soit échangée par le client. De plus, une obligation est générée par le programme de fidélisation lorsque la Société vend les marchandises aux marchands, pour lesquelles des primes de récompense peuvent être émises dans le cadre de la transaction de vente subséquente avec le client. Cette obligation est évaluée à la juste valeur par référence à la juste valeur des primes contre lesquelles elles peuvent être échangées et en fonction de la probabilité attendue de leur échange. Les coûts liés au programme de fidélisation sont comptabilisés à titre de réduction des produits dans l'état consolidé du résultat net.

Adoption des modifications à IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

Au premier trimestre de 2018, la Société a adopté les modifications à IFRS 2 publiées en juin 2016. La composante des modifications pertinente à la Société vise à préciser la comptabilisation des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie. La mise en œuvre de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur la Société. Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 2, les chiffres des périodes correspondantes n'ont pas été retraités. L'incidence de l'application des modifications n'a pas été comptabilisée dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués de la période considérée.

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées et elles devraient avoir une incidence sur la Société, mais elles ne sont pas en vigueur pour l'exercice se clôturant le 29 décembre 2018 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers intermédiaires.

Contrats de location

En janvier 2016, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui remplacera IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 »), ainsi que les interprétations connexes. IFRS 16 prévoit un modèle comptable unique pour les preneurs qui exige la comptabilisation des actifs et des passifs à l'égard de tous les contrats de location, à moins que la durée du contrat soit de 12 mois ou moins, ou que l'actif sous-jacent ait une faible valeur. IFRS 16 maintient essentiellement la comptabilisation par le bailleur prévue par IAS 17, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. IFRS 16 devrait avoir une incidence importante sur les bilans consolidés de la Société, avec l'ajout des obligations locatives et des actifs au titre des droits d'utilisation, et sur les états consolidés du résultat net, avec le changement du calendrier de comptabilisation des charges. IFRS 16 changera la présentation des flux de trésorerie liés aux contrats de location dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société, mais n'entraîne pas de différence dans les montants de trésorerie transférés entre les parties d'un contrat de location. IFRS 16 sera appliqué pour l'exercice 2019. La Société procède actuellement à la mise à niveau de son système de comptabilité et à la mise en œuvre de processus et de contrôles internes pour permettre l'application d'IFRS 16 en 2019.

Améliorations annuelles 2015-2017

En décembre 2017, l'IASB a publié des modifications à quatre normes, soit IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, IFRS 11, *Partenariats*, IAS 12, *Impôts sur le résultat* et IAS 23, *Coûts d'emprunt*. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de ces modifications.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit un nouveau modèle de comptabilisation des obligations au titre des contrats d'assurance, des produits tirés des primes et des charges liées aux réclamations. IFRS 17 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de cette norme.

Avantages postérieurs à l'emploi

En février 2018, l'IASB a publié *Modification, réduction ou liquidation de régime (modifications à IAS 19)*. Lorsqu'un changement (modification, réduction ou liquidation) est apporté à un régime, IAS 19 exige qu'une entreprise réévalue son passif ou son actif net au titre des prestations définies. Les modifications exigent qu'une entreprise utilise les hypothèses mises à jour à la suite de cette réévaluation afin de déterminer le coût des services rendus et l'intérêt net pour le reste de la période de présentation de l'information après le changement apporté au régime. Les modifications clarifient en outre l'effet de la modification, de la réduction ou de la liquidation du régime sur les exigences relatives au plafond de l'actif. Ces modifications entreront en vigueur pour les modifications, les réductions ou les liquidations de régime ayant lieu à compter du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de ces modifications.

3. Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintien de liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières et de mener à bien ses plans stratégiques et opérationnels;
- maintien de réserves de liquidités saines et d'un bon accès au capital;
- réduction du coût du capital après impôt tout en prenant en considération les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

Le capital peut être défini de différentes façons selon l'entité, le secteur d'activité et l'objectif visé. La définition du capital de la Société est la même que celle donnée à la note 4 des états financiers consolidés et notes annexes de 2017, laquelle inclut la dette de Glacier Credit Card Trust (« GCCT »), mais exclut la dette de Franchise Trust.

La Société gère sa structure du capital à long terme de manière à optimiser l'équilibre entre l'efficacité du capital, la souplesse financière et l'atténuation des risques. La direction calcule ses ratios afin de simuler la méthode employée par les agences de notation de crédit et d'autres intervenants du marché, sur une base courante et prospective. Pour évaluer l'efficacité avec laquelle elle gère son capital, la direction surveille ces ratios en fonction des fourchettes cibles.

Au 31 mars 2018, la Société était en conformité avec toutes les clauses restrictives financières liées à ses ententes d'emprunt existantes. En vertu de ces clauses restrictives, la Société dispose d'une souplesse suffisante pour soutenir la croissance des activités.

CT Real Estate Investment Trust (la Fiducie de placement immobilier CT, « CT REIT ») est tenue de se conformer aux clauses restrictives établies en vertu de l'acte de fiducie, de la convention de crédit bancaire et de la déclaration de fiducie et elle respectait les clauses restrictives financières aux termes de celles-ci au 31 mars 2018.

En outre, la Société est tenue de se conformer aux exigences réglementaires en matière de capital se rapportant aux activités de la Banque Canadian Tire (la « BCT »), sa banque à charte fédérale, à d'autres exigences réglementaires qui ont une incidence sur ses activités commerciales et à certaines clauses restrictives établies en vertu de sa marge de crédit bancaire et de ses facilités d'achat de billets. Au 31 mars 2018, la BCT respectait toutes les exigences externes en matière de capital réglementaire et toutes les clauses restrictives financières aux termes de sa marge de crédit bancaire et de ses facilités d'achat de billets.

4. Liquidités et financement

En mars 2018, GCCT a augmenté le montant du papier commercial en cours de 200 millions de dollars. Au 31 mars 2018, la Société avait émis du papier commercial pour un montant de 290,1 millions de dollars.

5. Secteurs opérationnels

La Société possède trois secteurs opérationnels à présenter : les secteurs Détail, CT REIT et Services Financiers. Les secteurs opérationnels à présenter sont des unités commerciales stratégiques qui offrent différents produits et services. Ils sont gérés séparément en raison de leur nature distincte. Les activités de chacun des secteurs à présenter de la Société sont détaillées comme suit :

- Les activités de détail sont menées sous de nombreuses bannières, notamment Canadian Tire, les postes d'essence Canadian Tire (la « Division pétrolière »), Mark's, PartSource et diverses bannières de FGL. Les activités de détail comprennent également le programme de prêts aux marchands (la partie [le silo] de Franchise Trust qui octroie des prêts aux marchands). Les activités liées à l'immobilier ne concernant pas CT REIT sont incluses dans le secteur Détail.
- CT REIT est un fonds de placement immobilier à capital fixe non constitué en personne morale. CT REIT détient un portefeuille d'immeubles répartis géographiquement principalement constitué de magasins sous la bannière Canadian Tire, d'immeubles de commerce de détail dont Canadian Tire est le locataire clé, d'un immeuble commercial à usage mixte et de centres de distribution.
- Les Services Financiers proposent une gamme de cartes de crédit de marque Canadian Tire, y compris Mastercard Options de Canadian Tire, Mastercard Advantage Remise, Mastercard Advantage Essence et Mastercard Sport Chek, et participent également au programme de fidélisation de Canadian Tire. Certains coûts associés à ces activités sont affectés aux Services Financiers aux fins de présentation des secteurs. Le 9 avril 2018, la Société a annoncé le lancement prévu du programme Récompenses Triangle, une version évoluée du programme de fidélisation Mon Argent Canadian Tire emblématique, et des offres de cartes de crédit connexes. Le programme sera offert aux clients au printemps 2018. Les Services Financiers fournissent également des produits d'assurance et de garantie et fournissent des services de règlement aux entreprises liées de la Société. Les Services Financiers comprennent la BCT, une institution financière réglementée en vertu des lois fédérales qui gère et finance les portefeuilles de cartes Mastercard, de cartes Visa et de cartes personnelles des clients de la Société, de même qu'un ensemble de portefeuilles existants de marges de crédit de marque Canadian Tire. La BCT offre également des comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé, des comptes d'épargne libre d'impôt et des CPG, directement et par l'entremise de courtiers indépendants. Les Services Financiers comprennent également GCCT, une entité structurée établie dans le but d'acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Société. GCCT émet des titres d'emprunt au profit d'investisseurs indépendants pour financer ses acquisitions.

Le rendement est évalué selon le résultat avant impôt du secteur, tel qu'il figure dans les rapports internes de la direction. La direction a déterminé que cette mesure est la plus pertinente pour évaluer les résultats des secteurs et pour affecter les ressources. Le tableau suivant détaille les informations concernant les résultats de chaque secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes									
	le 31 mars 2018					le 1 ^{er} avril 2017 ¹				
	Détail	CT REIT	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total	Détail	CT REIT	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total
Produits externes	2 505,5	\$ 11,1	\$ 299,7	\$ (1,4)	\$ 2 814,9	2 437,7	\$ 8,3	\$ 276,2	\$ (0,8)	\$ 2 721,4
Produits intersociétés	1,4	105,5	5,4	(112,3)	—	1,5	102,8	4,8	(109,1)	—
Total des produits	2 506,9	116,6	305,1	(113,7)	2 814,9	2 439,2	111,1	281,0	(109,9)	2 721,4
Coûts des activités génératrices de produits	1 725,6	—	130,9	(13,4)	1 843,1	1 684,9	—	108,8	(13,1)	1 780,6
Marge brute	781,3	116,6	174,2	(100,3)	971,8	754,3	111,1	172,2	(96,8)	940,8
Autres (produits) charges	(49,9)	—	(0,1)	32,7	(17,3)	(30,9)	—	(0,1)	31,0	—
Frais de vente, généraux et administratifs ²	814,6	31,6	77,4	(97,0)	826,6	748,4	29,9	74,8	(86,1)	767,0
(Produits financiers nets) charges financières nettes	(6,4)	25,8	(0,2)	11,5	30,7	(7,6)	23,8	(0,1)	8,7	24,8
(Profit) perte lié(e) à la juste valeur sur les immeubles de placement	—	(13,3)	—	13,3	—	—	(17,9)	—	17,9	—
Bénéfice avant impôt	23,0	\$ 72,5	\$ 97,1	\$ (60,8)	\$ 131,8	44,4	\$ 75,3	\$ 97,6	\$ (68,3)	\$ 149,0
Éléments inclus ci-dessus :										
Amortissements ²	100,7	\$ —	\$ 2,9	\$ 15,1	\$ 118,7	89,7	\$ —	\$ 2,5	\$ 18,4	\$ 110,6
Produits d'intérêts	23,8	—	246,7	(19,0)	251,5	22,5	—	222,6	(17,8)	227,3
Charges d'intérêts	13,1	25,8	28,1	(19,4)	47,6	11,3	23,8	26,1	(21,4)	39,8

1. Certains chiffres des périodes correspondantes ont été retraités en raison de l'adoption de nouvelles normes comptables (se reporter à la note 2).

2. Au premier trimestre de 2018, la Société a changé son mode d'amortissement pour certains actifs amortissables (se reporter à la note 2).

Les éliminations et les ajustements comprennent les éléments suivants :

- le reclassement de certains produits et de certaines charges des Services Financiers dans les charges financières nettes;
- le passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement de CT REIT au modèle du coût de la Société, notamment la comptabilisation de l'amortissement;
- les éliminations et les ajustements intersectoriels, incluant les loyers intersociétés, les frais de gestion immobilière et les frais de traitement des transactions par carte de crédit.

Le tableau suivant détaille les dépenses d'investissement par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes							
	le 31 mars 2018				le 1 ^{er} avril 2017			
	Détail	CT REIT ²	Services Financiers	Total	Détail	CT REIT ²	Services Financiers	Total
Dépenses d'investissement ¹	44,9	\$ 67,8	\$ 0,9	\$ 113,6	79,2	\$ 3,4	\$ 1,0	\$ 83,6

1. Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement et comprennent les acquisitions de logiciels, mais excluent les acquisitions liées à des regroupements d'entreprises, les actifs de propriété intellectuelle et les commissions de location reçues.

2. Les dépenses d'investissement de CT REIT comprennent un montant de 0,5 million de dollars (2017 – 0,1 million) lié à la construction de magasins des bannières Mark's et FGL.

Le tableau suivant détaille le total des actifs par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2018	Au 1^{er} avril 2017¹	Au 30 décembre 2017¹
Détail	10 772,6 \$	10 889,9 \$	11 051,7 \$
CT REIT	5 555,3	5 109,7	5 455,4
Services Financiers	5 687,2	5 611,8	6 172,5
Éliminations et ajustements	(6 570,6)	(6 273,0)	(7 052,6)
Total de l'actif²	15 444,5 \$	15 338,4 \$	15 627,0 \$

1. Certains chiffres des périodes correspondantes ont été retraités en raison de l'adoption de nouvelles normes comptables (se reporter à la note 2).
2. La Société utilise un modèle de services partagés pour plusieurs fonctions administratives, notamment les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les services juridiques. Par conséquent, les charges liées à ces fonctions sont affectées de manière systématique et rationnelle aux secteurs opérationnels à présenter. Les actifs et les passifs connexes ne sont pas affectés entre les secteurs dans les mesures présentées des actifs et des passifs sectoriels.

Le tableau suivant détaille le total des passifs par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2018	Au 1^{er} avril 2017¹	Au 30 décembre 2017¹
Détail	4 093,5 \$	3 909,1 \$	4 238,6 \$
CT REIT	2 659,6	2 452,0	2 594,0
Services Financiers	4 874,4	4 579,3	5 027,2
Éliminations et ajustements	(1 292,3)	(1 217,1)	(1 798,9)
Total de l'actif²	10 335,2 \$	9 723,3 \$	10 060,9 \$

1. Certains chiffres des périodes correspondantes ont été retraités en raison de l'adoption de nouvelles normes comptables (se reporter à la note 2).
2. La Société utilise un modèle de services partagés pour plusieurs fonctions administratives, notamment les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les services juridiques. Par conséquent, les charges liées à ces fonctions sont affectées de manière systématique et rationnelle aux secteurs opérationnels à présenter. Les actifs et les passifs connexes ne sont pas affectés entre les secteurs dans les mesures présentées des actifs et des passifs sectoriels.

Les éliminations et les ajustements comprennent les éléments suivants :

- le passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement de CT REIT au modèle du coût de la Société, notamment la comptabilisation de l'amortissement;
- les éliminations intersectorielles.

6. Créances sur prêts

Le tableau suivant présente des renseignements quantitatifs sur le portefeuille de créances sur prêts de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	Capital total des créances¹		
	Au 31 mars 2018	Au 1^{er} avril 2017	Au 30 décembre 2017
Créances sur cartes de crédit ²	4 876,4 \$	4 952,3 \$	5 567,5 \$
Prêts aux marchands ³	669,5	717,5	672,9
Total des créances sur prêts	5 545,9	5 669,8	6 240,4
Moins : tranche à long terme ⁴	608,8	684,2	627,2
Tranche courante des créances sur prêts	4 937,1 \$	4 985,6 \$	5 613,2 \$

1. Les montants sont présentés déduction faite de la charge pour pertes de crédit. En raison de l'adoption d'IFRS 9, certains chiffres des périodes correspondantes ne sont pas comparables.
2. Comprennent les prêts au titre de marges de crédit.
3. Les prêts aux marchands sont principalement constitués de prêts émis par Franchise Trust.
4. La tranche à long terme des créances sur prêts est comprise dans les créances à long terme et autres actifs et inclut les prêts aux marchands d'un montant de 604,8 millions de dollars (1^{er} avril 2017 – 681,4 millions et 30 décembre 2017 – 624,5 millions).

La continuité de la correction de valeur des créances sur prêts de la Société se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Pertes de crédit attendues sur 12 mois (phase 1)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs non dépréciés (phase 2)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs dépréciés (phase 3)	Total
Solde au début de l'exercice, selon IAS 39	— \$	— \$	— \$	111,0 \$
Ajustement au titre d'IFRS 9				584,0
Solde au début de l'exercice, selon IFRS 9	227,0	182,3	285,7	695,0
Radiations	(1,5)	(3,7)	(85,1)	(90,3)
Recouvrements	—	—	17,3	17,3
Nouveaux prêts émis	7,0	—	—	7,0
Transferts				—
à la phase 1	50,9	(45,0)	(5,9)	—
à la phase 2	(16,9)	18,0	(1,1)	—
à la phase 3	(6,1)	(27,2)	33,3	—
Réévaluations nettes	(29,6)	57,1	60,5	88,0
Solde à la fin de la période	230,8 \$	181,5 \$	304,7 \$	717,0 \$

Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées lorsque le paiement est en souffrance depuis plus de 90 jours ou lorsqu'il existe un doute suffisant quant à la recouvrabilité finale du solde impayé. Les créances sur cartes de crédit sont radiées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et que la probabilité de les recouvrer est nulle. Aucune garantie n'est détenue à l'égard de ces créances sur prêts, sauf en ce qui concerne les prêts aux marchands.

Le tableau suivant présente l'information relative à l'exposition au risque de crédit des créances sur prêts.

(en millions de dollars canadiens)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Risque faible	1 838,7 \$	207,4 \$	— \$	2 046,1 \$
Risque modéré	1 681,8	251,8	—	1 933,6
Risque élevé	691,9	281,4	640,4	1 613,7
Total de la valeur comptable brute	4 212,4	740,6	640,4	5 593,4
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	230,8	181,5	304,7	717,0
Valeur comptable nette	3 981,6 \$	559,1 \$	335,7 \$	4 876,4 \$

Au cours de la période de 13 semaines closes le 31 mars 2018, la trésorerie reçue découlant des intérêts sur cartes de crédit et sur prêts s'est élevée à 238,2 millions de dollars (2017 – 213,2 millions).

7. Immobilisations corporelles

Le 29 mars 2018, la Société a vendu un immeuble excédentaire situé en Ontario à un tiers pour un produit de 25,0 millions de dollars, constitué de 15,0 millions en trésorerie à la clôture de la vente et d'un emprunt hypothécaire financé par le vendeur de 10,0 millions arrivant à échéance dans cinq ans.

8. Dette à long terme

Le 7 février 2018, CT REIT a émis des débetures non garanties de premier rang pour un montant en capital total de 200 millions de dollars. Les débetures sont assorties d'un taux d'intérêt nominal de 3,865 pour cent et elles arrivent à échéance le 7 décembre 2027.

9. Capital social

Le capital social comprend les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2018	Au 1 ^{er} avril 2017	Au 30 décembre 2017
Autorisées			
3 423 366 actions ordinaires			
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote			
Émises			
3 423 366 actions ordinaires (1 ^{er} avril 2017 – 3 423 366; 30 décembre 2017 – 3 423 366)	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$
62 380 561 actions de catégorie A sans droit de vote (1 ^{er} avril 2017 – 66 391 682; 30 décembre 2017 – 63 066 561)	611,7	641,1	615,5
	611,9 \$	641,3 \$	615,7 \$

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. La Société ne détient aucune action ordinaire ou action de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale.

Au cours de 2018 et de 2017, la Société a émis et racheté des actions de catégorie A sans droit de vote. Les rachats d'actions de la Société ont été effectués aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Les rachats d'actions sont imputés au capital social au coût moyen par action en circulation. L'excédent du prix de rachat sur le coût moyen est d'abord imputé au surplus d'apport, et le montant résiduel est imputé aux bénéfices non distribués.

Les transactions suivantes à l'égard des actions de catégorie A sans droit de vote ont été conclues.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes			
	le 31 mars 2018		le 1 ^{er} avril 2017	
	Nombre	\$	Nombre	\$
Actions en circulation au début	63 066 561	615,5 \$	67 323 781	647,9 \$
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	17 221	3,0	15 613	2,4
Rachetées ¹	(703 221)	(118,9)	(947 712)	(139,9)
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen	—	112,1	—	130,7
Actions en circulation à la fin	62 380 561	611,7 \$	66 391 682	641,1 \$

1. Les actions rachetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont retrouvé le statut d'actions autorisées et non émises. La Société comptabilise les actions rachetées à la date de transaction.

Au 31 mars 2018, la Société avait des dividendes déclarés et payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires d'un montant de 59,2 millions de dollars (2017 – 45,4 millions) au taux de 0,900 \$ par action (2017 – 0,650 \$ par action).

Le 9 mai 2018, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 0,900 \$ par action payable le 1^{er} septembre 2018 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 31 juillet 2018.

10. Paiements fondés sur des actions

Au cours de la période de 13 semaines close le 31 mars 2018, la Société a émis les droits à un paiement fondé sur des actions suivants :

Options sur actions

La Société a attribué à certains employés 302 160 options sur actions. Les droits sur ces options sur actions sont généralement acquis sur une période de trois ans, et les options peuvent être exercées sur une période de sept ans, à un prix d'exercice de 177,09 \$.

11. Produits

Le tableau suivant détaille les produits par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes									
	le 31 mars 2018					le 1 ^{er} avril 2017 ¹				
	Détail	CT REIT	Services Financiers	Ajustements	Total	Détail	CT REIT	Services Financiers	Ajustements	Total
Vente de biens	2 379,8	\$ —	\$ —	\$ —	\$ 2 379,8	2 318,4	\$ —	\$ —	\$ —	\$ 2 318,4
Produits d'intérêts sur les créances sur prêts	4,3	—	246,4	(1,4)	249,3	3,6	—	222,4	(0,8)	225,2
Redevances et droits de licence	106,4	—	—	—	106,4	102,1	—	—	—	102,1
Services rendus	4,1	—	53,3	—	57,4	2,7	—	53,8	—	56,5
Produits locatifs	10,9	11,1	—	—	22,0	10,9	8,3	—	—	19,2
	2 505,5	\$ 11,1	\$ 299,7	\$ (1,4)	\$ 2 814,9	2 437,7	\$ 8,3	\$ 276,2	\$ (0,8)	\$ 2 721,4

1. Certains chiffres des périodes correspondantes ont été retraités en raison de l'adoption de nouvelles normes comptables (se reporter à la note 2).

Le tableau suivant détaille les produits par principale bannière de détail.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes	
	le 31 mars 2018	le 1 ^{er} avril 2017
Canadian Tire	1 388,9 \$	1 389,5 \$
FGL	421,2	408,9
Mark's	233,8	228,3
Division pétrolière	459,7	408,6
Autres	1,9	2,4
	2 505,5 \$	2 437,7 \$

Principaux clients

La Société ne dépend pas d'un client en particulier.

12. Coûts des activités génératrices de produits

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes	
	le 31 mars 2018	le 1 ^{er} avril 2017
Coût des ventes de stocks ¹	1 730,7 \$	1 686,3 \$
Perte de valeur nette relative aux créances sur prêts	88,2	67,4
Charges financières	14,6	12,9
Autres	9,6	14,0
	1 843,1 \$	1 780,6 \$

1. Le coût des ventes de stocks comprend l'amortissement pour la période de 13 semaines close le 31 mars 2018 de 1,7 million de dollars (2017 – 1,7 million).

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées au cours de la période de 13 semaines close le 31 mars 2018, en raison du fait que la valeur nette de réalisation est inférieure au coût, s'élevaient à 10,7 millions de dollars (2017 – 12,1 millions).

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées au cours des périodes correspondantes et reprises au cours de la période de 13 semaines close le 31 mars 2018 s'élevaient à 0,8 million de dollars (2017 – 1,5 million). Les réductions de valeur ont été reprises parce que les pertes réelles sont inférieures aux estimations.

Les réductions de valeur et les reprises sont incluses dans le coût des ventes de stocks.

13. Frais de vente, généraux et administratifs

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes	
	le 31 mars 2018	le 1 ^{er} avril 2017 ¹
Charges liées au personnel	308,5 \$	290,2 \$
Occupation	185,3	176,8
Marketing et publicité	55,3	49,6
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement ^{2,3}	83,3	75,4
Amortissement des immobilisations incorporelles	33,7	33,5
Systèmes informatiques	40,4	38,6
Autres	120,1	102,9
	826,6 \$	767,0 \$

1. Certains chiffres des périodes correspondantes ont été retraités en raison de l'adoption de nouvelles normes comptables (se reporter à la note 2).

2. Se reporter à la note 12 pour l'amortissement compris dans les coûts des activités génératrices de produits.

3. Au premier trimestre de 2018, la Société a changé son mode d'amortissement pour certains actifs amortissables (se reporter à la note 2).

14. Charges financières nettes

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes	
	le 31 mars 2018	le 1 ^{er} avril 2017
(Produits) financiers	(2,3) \$	(2,1) \$
Charges financières	33,0	26,9
	30,7 \$	24,8 \$

15. Impôt sur le résultat

Les charges (économies) d'impôt comptabilisées dans les autres éléments du résultat global se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes	
	le 31 mars 2018	le 1 ^{er} avril 2017
(Perte) sur couvertures de flux de trésorerie et actifs financiers disponibles à la vente	s. o.	(6,1) \$
Profits nets liés à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus aux fins de couverture des flux de trésorerie non assujettis à l'ajustement de base	1,4 \$	s. o.
Coût différé de la couverture non assujetti à l'ajustement de base – variations de la juste valeur de la valeur temps de l'option utilisée pour couvrir des éléments couverts liés à un intervalle de temps	(0,4)	s. o.
Reclassement (du profit) dans les actifs non financiers	s. o.	(1,2)
Reclassement de la perte (du profit) en résultat	0,2	—
Profits nets liés à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus pour les couvertures de flux de trésorerie assujettis à l'ajustement de base	15,1	s. o.
	16,3 \$	(7,3) \$

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il existe toutefois la possibilité que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

Il n'y a eu aucune modification significative relativement aux vérifications menées par l'administration fiscale, telles qu'elles sont présentées à la note 15 des états financiers consolidés et notes annexes de 2017.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a établi des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

16. Notes aux tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2018	Au 1 ^{er} avril 2017	Au 30 décembre 2017
Trésorerie	110,7 \$	84,2 \$	104,4 \$
Équivalents de trésorerie	168,8	320,1	321,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à restrictions ¹	3,8	11,4	11,1
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ²	283,3	415,7	437,0
Dette bancaire	(19,5)	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire	263,8 \$	415,7 \$	437,0 \$

1. Relatifs à GCCT et soumis à restrictions en vue des remboursements aux porteurs de billets et du paiement d'autres frais de financement.

2. Sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les montants détenus en réserve en vue de soutenir les liquidités et les exigences réglementaires des Services Financiers.

Les variations du fonds de roulement d'exploitation et autres se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes	
	le 31 mars 2018	le 1 ^{er} avril 2017 ¹
Variation du fonds de roulement d'exploitation		
Créances clients et autres débiteurs	(129,8) \$	(217,8) \$
Stocks de marchandises	(311,6)	(333,6)
Impôt sur le résultat	—	(0,6)
Charges payées d'avance et dépôts	(6,1)	(39,1)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	19,3	73,5
Total	(428,2)	(517,6)
Variation des autres éléments		
Provisions	(16,4)	(4,7)
Provisions à long terme	(0,2)	(0,1)
Autres passifs à long terme	(25,8)	(13,8)
Total	(42,4)	(18,6)
Variation du fonds de roulement d'exploitation et autres	(470,6) \$	(536,2) \$

1. Certains chiffres des périodes correspondantes ont été retraités en raison de l'adoption de nouvelles normes comptables (se reporter à la note 2).

Engagements en capital

Au 31 mars 2018, la Société avait des engagements en capital visant l'acquisition d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles pour un coût total d'environ 107,2 millions de dollars (2017 – 63,3 millions).

17. Instruments financiers

17.1 Juste valeur des instruments financiers

Les justes valeurs ont été déterminées aux fins d'évaluation et de présentation d'informations à fournir selon les méthodes énumérées ci-après.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créances sur prêts, de la dette bancaire, des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des titres d'emprunt à court terme et des emprunts de la Société se rapproche de leur juste valeur, en raison de leur nature à court terme ou parce que ce sont des dérivés, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

La valeur comptable des créances à long terme et autres actifs se rapproche de leur juste valeur, parce que les taux d'intérêt utilisés pour évaluer la valeur comptable se rapprochent des taux d'intérêt actuels du marché ou parce que ce sont des dérivés, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers reflète le risque de crédit de la Société et des contreparties, le cas échéant.

Placements dans les titres de capitaux propres ou d'emprunt

La juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des actifs financiers disponibles à la vente négociés sur des marchés actifs a été déterminée par référence à leur cours acheteur de clôture ou au cours du courtier à la date de clôture. Pour les placements qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs, la Société détermine les justes valeurs à l'aide d'une combinaison de modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés, de la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et d'autres modèles d'évaluation.

Dérivés

La juste valeur d'un contrat de change à terme est évaluée en actualisant la différence entre le prix à terme contractuel et le prix à terme en cours pour la durée à courir jusqu'à l'expiration du contrat en utilisant un taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État).

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir ou payer si elle mettait fin aux contrats à la date d'évaluation, et elle est déterminée par un évaluateur externe au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables sur le marché.

La juste valeur des dérivés sur actions est déterminée par référence aux fluctuations du cours des actions, ajusté pour tenir compte des intérêts, selon les taux d'intérêt du marché propres aux modalités des contrats dérivés sous-jacents.

Instrument financier rachetable

La juste valeur de l'instrument financier rachetable est calculée au moyen d'un modèle des flux de trésorerie actualisés fondé sur les bénéfices normalisés attribuables aux activités des Services Financiers, ajustés pour tenir compte des bénéfices non distribués et de la quote-part de la Banque Scotia dans les activités des Services Financiers. Cette évaluation à la juste valeur récurrente est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Se reporter à la note 3 ainsi qu'à la note 32 des états financiers consolidés et notes annexes de 2017 de la Société pour plus d'information sur cet instrument financier.

17.2 Évaluation à la juste valeur des placements, de la dette et des dépôts

L'évaluation à la juste valeur des placements, de la dette et des dépôts est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, comme il est décrit à la note 32.4 des états financiers consolidés et notes annexes de 2017 de la Société. Le tableau suivant présente la juste valeur des placements, de la dette et des dépôts de la Société par rapport à leur valeur comptable.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2018		Au 1 ^{er} avril 2017		Au 30 décembre 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Placements à court terme ^{1,2}	136,4 \$	136,5 \$	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Placements à long terme ²	175,2	176,5	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Dette	3 602,3	3 717,4	3 322,1 \$	3 507,1 \$	3 404,4 \$	3 534,8 \$
Dépôts	2 402,3	2 386,9	2 314,5	2 329,1	2 386,8	2 404,4

1. Le taux d'intérêt effectif des placements reclassés hors de la catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la transition à IFRS 9 correspond à 1,1 pour cent par année, et des produits d'intérêts de 0,2 million de dollars ont été comptabilisés au cours de la période considérée.

2. En vertu d'IFRS 9, les placements à court terme et les placements à long terme sont évalués au coût amorti; ils étaient auparavant évalués à la juste valeur en vertu d'IAS 39.

L'écart entre la juste valeur et la valeur comptable (excluant les coûts de transaction, qui sont inclus dans la valeur comptable de la dette) est attribuable à la variation des taux d'intérêt du marché pour des instruments semblables. La juste valeur est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs connexes au moyen des taux d'intérêt actuels du marché pour des éléments présentant un risque semblable.

17.3 Juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers classés selon la hiérarchie des justes valeurs

La Société utilise la hiérarchie des justes valeurs afin de catégoriser les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers.

Le tableau suivant présente les instruments financiers évalués à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 mars 2018	Au 1 ^{er} avril 2017	Au 30 décembre 2017
Poste du bilan	Catégorie	Niveau	Niveau	Niveau
Placements à court terme ¹	Juste valeur par le biais du résultat net	s. o.	2 38,6 \$	2 45,6 \$
Placements à court terme ¹	Disponibles à la vente	s. o.	2 102,0	2 86,9
Placements à long terme ¹	Disponibles à la vente	s. o.	2 175,5	2 165,0
Créances clients et autres débiteurs	Juste valeur par le biais du résultat net ²	2 19,5 \$	2 21,7	2 19,4
Créances clients et autres débiteurs	Instruments de couverture efficaces	2 22,4	2 33,6	2 3,8
Créances à long terme et autres actifs	Juste valeur par le biais du résultat net ²	2 18,1	2 25,2	2 27,5
Créances à long terme et autres actifs	Instruments de couverture efficaces	2 36,8	2 12,2	2 18,6
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Juste valeur par le biais du résultat net ²	2 6,5	2 2,1	2 14,2
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Instruments de couverture efficaces	2 12,3	2 14,2	2 60,7
Instrument financier rachetable	Juste valeur par le biais du résultat net	3 517,0	3 517,0	3 517,0
Autres passifs à long terme	Instruments de couverture efficaces	2 0,4	2 9,7	2 3,6

1. En vertu d'IAS 39, les placements à court terme et les placements à long terme étaient évalués à la juste valeur et classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.
2. Comprend les dérivés classés comme étant détenus à des fins de transaction en vertu d'IAS 39.

Aucun transfert n'a été effectué entre les catégories au cours des périodes de 13 semaines closes le 31 mars 2018 et le 1^{er} avril 2017.

18. Questions juridiques

La Société est partie à des poursuites de nature judiciaire et réglementaire. La Société a déterminé que toute poursuite représente une question courante inhérente à ses activités et que la résolution ultime de ces poursuites n'aura pas d'incidence significative sur son bénéfice net consolidé, sur ses flux de trésorerie consolidés ni sur sa situation financière consolidée.

19. Événement postérieur à la date de clôture

Après la fin du trimestre, l'entreprise a annoncé qu'elle avait accepté d'acheter l'entreprise qui détient et exploite les marques Helly Hansen et des entreprises connexes pour la somme de 985 millions de dollars et prend en charge une dette d'exploitation d'environ 50 millions de dollars, déduction faite des liquidités. L'acquisition devrait être conclue au cours du troisième trimestre de 2018 et est assujettie aux approbations réglementaires et aux conditions habituelles de clôture. Helly Hansen est un chef de file mondial dans le domaine des vêtements de sport et de travail, siégeant à Oslo, en Norvège.